

L'ACTION NATIONALE

L'Action Nationale

*Le Grand Soir de la croisade
capitaliste.....* 241

François-Albert ANGERS

NATIONALISME ET

INTERNATIONALISME . . . 243

Jean-Robert BONNIER *La compétence: voie du salut* 275

Jean-Paul ROBILLARD *POUR UN HUMANISME
OUVRIER: Un nation-
alisme social.....* 284

Pierre VIGEANT *Un siècle après la reconnais-
sance officielle de la langue
française.....* 297

Jean DRAPEAU *Le rideau tombe.....* 306

Marc-A. PERRON *Les livres et leurs auteurs..* 310

Ignace BROUILLET *L'École Polytechnique.....* 317

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE

● Directeur: Dominique BEAUDIN ●

L'Action nationale, publiée par la Ligue d'Action Nationale, est un organe de pensée et d'action au service des traditions et des institutions religieuses et nationales de l'élément français en Amérique. Elle paraît tous les mois, sauf en juillet et en août.

Les directeurs de la Ligue sont: MM. Anatole Vanier, président; Dominique Beaudin, secrétaire; Jean Drapeau, trésorier; M. le chanoine Lionel Groulx; R. P. J.-P. Archambault, S.J.; Mgr Olivier Maurault, P.S.S.; Arthur Laurendeau, André Laurendeau, François-Albert Angers, Gérard Filion, Abbé Albert Tessier, Léopold Richer, Albert Rioux, L.-Athanase Fréchette, Guy Frégault, Jacques Perrault, Rodolphe Laplante, Clovis-Émile Couture, Paul-Émile Alin, Jean Deschamps.

DIRECTION ET ADMINISTRATION

3878, rue Saint-Hubert, Montréal (24), P. Q.

Téléphone : MArquette 2837

L'abonnement est de \$3.00 par année

Abonnement de soutien : \$5.00

Le 24 mai sera vite venu . . .

C'EST DONC MAINTENANT
QU'IL FAUT PRÉPARER
LE PROGRAMME DE LA
FÊTE DE DOLLARD

●

PROCUREZ-VOUS sans retard, pour n'être pas pris
au dépourvu, l'emblème traditionnel de cette fête :

LA ROSE DE DOLLARD

C'est à la fois le souvenir du sacrifice des braves
du Long-Sault, la fidélité à leur mémoire et à leur
exemple, c'est la promesse que le patriotisme saura
encore, dans toute l'Amérique française, susciter des
héros.

Soyez de la fête et montrez-le en portant la rose
de Dollard à votre boutonnière.

●

LA ROSE DE DOLLARD

Case postale 19, Station N,
Montréal, P.Q.

UN SEUL PRIX : \$2.00 le cent
Ne tardez plus : placez votre commande
sans retard !

LES AMIS DE LA REVUE

AUBÉ, Philippe
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 5877

CHAUSSÉ, Fernand
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
HA 7235

DORAIS, Jean-Louis
AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques
HA 1336

MASSE, Paul
AVOCAT

152 est, Notre-Dame
BE 1971

VANIER, Anatole
AVOCAT

57 ouest, St-Jacques
HA 2841

FRÉCHETTE, L.-A.
NOTAIRE

159 ouest, Craig
LA 9607

POULIN, J.-Aimé & Albert
ARCHITECTES

71, Prospect, Sherbrooke, P.Q.
TEL. 1391

LAPORTE, René
MÉDECIN

947, rue Cherrier,
Montréal, P.Q.

Le FOYER RURAL,
Revue mensuelle agricole.

515, avenue Viger,
Montréal.

Jean Drapeau

MORIN, Louis-Philippe, C.A.
Comptable Agréé

81, rue St-Pierre, Québec.
Tél. 2-6871

LUC BEAUREGARD

Représ. de la Laurentienne

4052, rue Cartier
Bur.: PL 6700 Rés.: AM 7779

FOURNIER, Albert

Procureur de brevets d'invention

934 est, Ste-Catherine
HA 4548

DUPUIS, Laurier

5600, boulevard Monk

WE 0355

BEAUSOLEIL, E.
BOUCHER-ÉPICIER

1251, Champlain
CH 3712

Salaison MAISONNEUVE

BACON marque "MORIN"

1430, De Lasalle
CL 4086-7

SANSOUCY, Alb.

ÉPICIER-BOUCHER

3963 est, Ste-Catherine, Montréal
FA 3607

SANSOUCY, Arthur

BOUCHER-ÉPICIER

3995, Hochelaga
CL 2839

AUC. BRUNETTE, Ltée

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

4154, rue Hôtel de Ville
PL 1946

Claude Melançon

DRAPEAU ET MELANÇON

AVOCATS ET PROCUREURS

4 est, rue Notre-Dame, Montréal.

MA 5615

LES AMIS DE LA REVUE

DESCHÊNES & Fils Ltée

Matériaux de plomberie et chauff.
1203 est, Notre-Dame
FR 3176-7

●

LATENDRESSE & Fils Enrg.

Machinerie Delta.
FERRONNERIE
12057 est, N.-Dame, Pte-aux-Tr.
CL, 6731, Local 404

●

CYR, Édouard

MODELEUR
1427, Maisonneuve
AM 8984

●

LATULIPE, N.

Cravates, écharpes et robes
de chambre
4360, rue Iberville, Montréal

●

"LES VARIÉTÉS"

PAUL DEJORDY, prop.
800 est, Mont-Royal
CH 9815

●

"À LA MARMITE"

SALLE À MANGER
350 est, Craig
MA 0730

●

Nous remercions les Amis de la revue qui manifestent leurs convictions et leurs sentiments par un geste pratique. Ils ont droit à notre gratitude comme à celle de nos abonnés. Sans eux, nous serions plus pauvres encore . . . mais, tout simplement, SERIONS-NOUS ?

Votre alliée

Au service du public depuis plus de soixante-dix ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, environ \$380,000,000

531 bureaux au Canada

65 succursales à Montréal

TOUJOURS

- les plus nouveaux tissus
- les plus récents modèles

CHEZ LES TAILLEURS

J O L Y

269 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal.

BEIair 3126

• LANGAGE DE CHIFFRES •

Actif

1939
154,349

1942
456,584

1945
1,368,250

1946
1,817,099

1947
2,376,242

•

LA LAURENTIENNE

FONDÉE EN 1938



Lorsqu'il s'agit des produits de l'érable — Exigez toujours la meilleure qualité — La marque "Citadelle" est la meilleure.



100 % PURE



Sirop d'érable "Citadelle" ● Sucre d'érable granulé "Citadelle" ● Sucre d'érable "Citadelle" ● Beurre d'érable "Citadelle".



Ces produits sont en vente chez tous les bons épiciers.



Les Producteurs de Sucre d'Érable du Québec,
BUREAU CHEF : 5, Avenue Bégin, Lévis, Québec.



POUR VOS FOURRURES

si vous cherchez Qualité, Élégance
n'hésitez pas, voyez

BLEAU & ROUSSEAU

J.-T. BLEAU

ANT. ROUSSEAU

J.-A. MASSON

3852, St-Denis

5004, Sherbrooke O.

HA. 8433

DE. 4482

Vous trouverez chez
nous, et à bon compte,
tout ce qu'il faut pour
meubler votre résidence.

Maison établie
depuis 40 ans.



● Fitzroy 4681 ●

LAMARRE FRÈRES

3723, Notre-Dame ouest,

Montréal

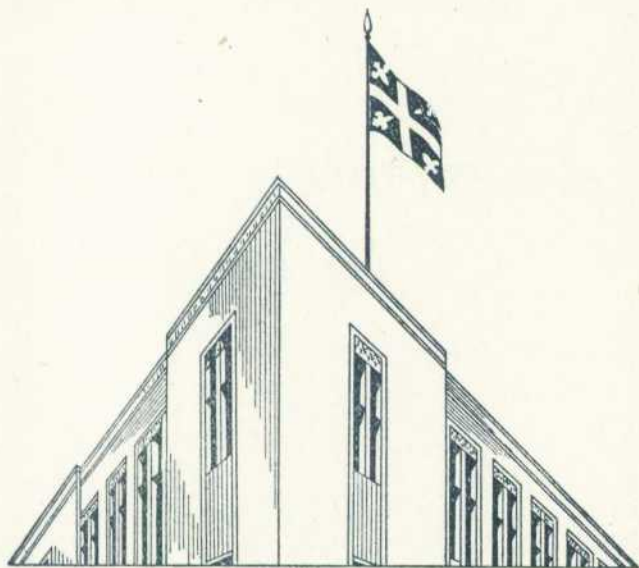
*Les enfants préfèrent
les confitures*

VILLA

CONSERVERIE DORION LTÉE

1430, rue Everett,
Montréal

D U P U I S



Maison essentiellement
canadienne-française
depuis sa fondation
en 1868

Dupuis Frères

LIMITÉE

Montréal

Magasin à rayons : 865 est, rue Ste-Catherine,
Comptoir Postal : 780, rue Brewster,
Succursale magasin pour hommes : Hôtel Windsor.

VIII

L'ACTION NATIONALE

VOL. XXXI, No. 4

MONTREAL

AVRIL 1948

Le Grand Soir de la croisade capitaliste

La guerre totale commence par la mobilisation des esprits. Sur ce plan, on peut dire qu'elle n'a jamais cessé depuis les derniers gestes militaires de 1945 — depuis l'éclatement sinistre de la BOMBE sur Hiroshima et Nagasaki. Ce n'était plus la guerre, mais ce n'était pas la paix non plus. Les conscrits étaient rendus à la vie civile, les usines à la production du temps de paix; jamais cependant les propagandes ne se sont tout à fait éteintes.

Voilà qu'elles flambent de nouveau. La « doctrine Truman » a donné le signal de l'incendie. Avec les premières semaines du plan Marshall, on aurait cru que nous revenions vers l'apaisement; mais dès le refus des Russes, l'embrasement a pris des proportions menaçantes. Lors du coup d'état communiste en Tchécoslovaquie, l'Amérique s'est crue à la veille de la guerre III, c'est-à-dire de la guerre atomique.

Et depuis, le langage belliciste s'affirme à travers les États-Unis. A part le groupe Wallace — lequel n'inspire pas précisément la sécurité —, tous les politiciens et tous les publicistes de la République voisine

s'en donnent à cœur joie. Les rumeurs et les statistiques, les cartes, les supputations et les calculs, tout est tourné vers la guerre. On explique à l'Américain moyen dans quelles circonstances elle pourrait éclater, quels seraient les premiers revers, où la résistance se raidirait. On fait son deuil de l'Europe, on avoue que la vague soviétique déferlerait au moins jusqu'aux Pyrénées: il ne s'agirait alors que de la reconquérir — c'est-à-dire, sans aucun doute, de la détruire un peu mieux. Les contempteurs de Tchiang Kai-Shek lui votent néanmoins des subsides parce qu'il faut par avance infliger aux Russes la lutte sur deux fronts. A Washington comme à Ottawa, l'uniforme reprend sa royauté.

Il se trouve au Québec beaucoup de braves gens pour donner tête baissée dans le piège. On leur parle de « croisade anticommuniste », — et devant ce grand soir à rebours, cette image du feu qui occirait l'infidèle, les appels à la paix venus du Vatican restent eux-mêmes impuissants. Dans certains milieux, c'est à qui perdra la tête plus vite et plus sûrement. Nous assistons à la surenchère de la folie par nos sages et nos preux...

Vrai, c'est le temps de se reprendre. A moins du geste d'un fou furieux quelque part dans le monde, la guerre n'est pas pour demain. Nous aurons en toute vraisemblance le loisir d'éclairer notre lanterne, de reprendre notre sang-froid.

La paix, elle aussi, commence par la mobilisation des esprits et des cœurs. Il est l'heure de la décréter d'urgence.

Nationalisme et internationalisme

La mode, depuis quelques années, est à l'internationalisme. On aime à proclamer que les distances sont abolies, qu'un monde devenu de plus en plus petit ne saurait se concevoir qu'uni, que l'heure est venue enfin de la grande fraternité des peuples si longtemps rêvée, que dans un moment de pareille exaltation il n'y a plus de place pour des idées nationales. La jeunesse surtout qui, par tempérament, se laisse facilement entraîner vers les idées nouvelles, où elle croit sentir un vent de fraîcheur, mord à belles dents aux aspects les plus utopiques, précisément parce que les plus enthousiasmants, de ce courant d'idée. Et comme elle est absolue, elle lève facilement le nez sur l'idée nationale, qui lui paraît mesquine, arriérée, sans se rendre compte toujours suffisamment qu'elle est la dupe d'ainés qui moussent plus d'intérêts qu'ils ne brassent d'idées, quand ce ne sont pas des rats du nationalisme le plus excessif d'hier qui essaient aujourd'hui de se placer du bon bord.

Quand on s'arrête à regarder la réalité avec sérénité, on ne peut pourtant s'empêcher de se dire qu'en dépit des techniques, le monde n'a peut-être jamais été si loin qu'aujourd'hui d'un véritable esprit inter-

national. Les distances matérielles ont été abolies, mais les distances humaines l'ont-elles vraiment été ? Grâce aux transports rapides, aux bombes-fusées, aux miracles sans cesse plus émerveillants de l'électricité, le monde entier est dans notre *backyard*, regarde par nos fenêtres, nous dépouille de toute intimité ; mais le résultat est à peu près celui de parents que quelque conflagration a jetés tous ensemble, avec leurs familles, dans la même et unique maison disponible : après un mois, tous soupirent après les beaux jours où, jouissant chacun d'une intimité, ils pouvaient choisir les heures de l'amitié pour se rencontrer.

Croirait-on en l'occurrence que leur imposer de continuer indéfiniment l'expérience puisse être de nature à constituer une solution de leurs difficultés ? Et pourtant n'est-ce pas à la même chose que riment la plupart des solutions internationales d'aujourd'hui, où l'on ne parle que d'abandon de souverainetés, de soumission à des autorités centralisées, d'abandon des personnalités au sein des collectivités, etc. ? Les grands progrès *techniques*, j'y insiste, qui ont *techniquement* rapetissé le monde, ne posent-ils pas au contraire et plus que jamais à l'attention la nécessité d'un nationalisme comme seule base solide à toute solution des problèmes mondiaux ? Exactement comme on estimerait que la solution la plus pressante à nos ménages en chicane consiste à leur reconstruire des maisons où chacun pourra, enfin, avoir sa vie ? Il me paraît d'autant plus opportun d'attirer l'attention de notre public sur ce point que la grande autorité morale de Notre Saint Père le Pape Pie XII, autant que la grande profondeur de sa pensée, viennent d'apporter, à ce sujet, un témoignage qui nous est précieux, à

L'Action Nationale, où nous avons toujours, en dépit de toutes les modes, défendu la thèse qu'un ordre international n'est concevable et réalisable qu'appuyé sur un sain nationalisme.

C'est sur le sujet particulier de l'économie que le Saint-Père a exposé ses idées. Recevant les délégués du congrès national italien sur le commerce extérieur, il leur a rappelé, nous rapporte *Le Devoir* du 3 avril, que la vie économique est d'abord l'expression de la vie sociale. Qu'elle doit donc viser à fournir toutes les conditions « matérielles requises au progrès de la vie spirituelle et culturelle », de sorte que le recours à « un automatisme magique est une chimère ». Or le problème étant envisagé sous cet angle, le Saint-Père affirme que l'économie nationale constitue l'unité naturelle « qui requiert le développement le plus harmonieux possible de tous les moyens de production dans l'entier territoire habité par ce peuple », les rapports économiques internationaux n'ayant qu'une fonction « subsidiaire, quoique positive ». Et cela, montre-t-il, est ainsi parce qu'une sage ordonnance de l'économie implique la garantie aux individus et aux peuples d'une liberté vraie et complète, qui « ne peut être ni la formule fascinante mais fausse d'il y a cent ans, c'est-à-dire une liberté purement négative de la volonté régulatrice de l'État, ni de la pseudo-liberté de nos jours de se soumettre au commandement de gigantesques organisations ».

Voilà des paroles fort sérieuses, assez peu à la mode en nos temps d'après-guerre, et qui doivent nous fournir l'occasion de réfléchir un peu sur les routes que nous sommes en train de choisir. Elles ont d'autant plus de portée que c'est par le commerce

international que la plupart des internationalistes comptent poser les premières pierres d'un ordre international durable. Et d'autant plus de valeur qu'elles ne constituent pas une simple prise de position abstraite ou théorique de principes, mais sont au contraire en plein accord avec les enseignements de l'histoire et d'une science économique qui sait être humainement réaliste.

Les possibilités réelles de réalisation d'un ordre international par les forces économiques

A qui réfléchit un peu, tout d'abord, il ne peut pas faire autrement que d'apparaître combien est utopique l'idée d'un ordre international bâti par l'économie. Tant que l'homme restera un homme, c'est-à-dire un animal qui a des idées, qui croit ou qui pense, les intérêts économiques ne réussiront jamais à créer l'unité nécessaire à un ordre international; l'unité réelle ne peut venir que d'un accord sur les mobiles fondamentaux de la fonction des sociétés. Et ces mobiles qui devront être unifiés ou apprendre à vivre côte à côte avant qu'un ordre international devienne réalisable, c'est le nationalisme qui les incarne, puisqu'il constitue précisément la personnalité des nations.

Où peut-on, en effet, trouver dans l'histoire l'exemple d'une unité basée sur des intérêts qui ait pu être autre chose qu'une liaison passagère, accidentelle et hasardeuse? Même pour les blasés, les sceptiques ou les objectivistes, qui se refusent aux idées pour ne considérer que l'insincérité des hommes devant les idées ou que les réalités matériellement connaissables, l'utilisation des idées par les hommes reste une donnée

objective indéniable, dont on peut dire qu'elle persistera vraisemblablement toujours et qu'elle travaillera toujours contre l'unification des intérêts, parce qu'il est évidemment impossible de satisfaire tous les intérêts en même temps. Contrairement à ce qu'affirment les communistes, par exemple, les guerres sont loin d'avoir eu toutes des causes économiques surtout; et l'histoire établit nettement que les guerres nationales ou internationales les plus affreuses, celles où l'homme est descendu le plus bas dans la cruauté, ont précisément été celles-là où les intérêts en jeu n'étaient pas exclusivement ou d'abord économiques, où le sacré jouait le plus grand rôle. Et nous venons de faire l'expérience que la réintroduction de concepts idéologiques dans les guerres d'aujourd'hui produira les mêmes effets après quelques siècles de ce que l'on a cru être de véritables progrès humains; car s'il est difficile de nier que les intérêts économiques ont été les mobiles les plus importants de la récente guerre, ce qu'elle a connu de plus inhumain a résulté de l'introduction de nouveaux fanatismes dans les relations internationales.

Évidemment, on tire argument de ce fait pour blâmer les nationalismes, qui constituent le véhicule naturel d'expression de ces fanatismes et pour exprimer combien il serait en somme désirable que l'on oubliât toutes les querelles d'idées pour n'harmoniser que des intérêts. C'est tellement plus facile, n'est-ce pas, de s'entendre pour se massacrer le moins possible quand il ne s'agit que de partager l'exploitation d'un puits de pétrole, et non pas de décider si ce sont les partisans de Jésus ou ceux de Mahomet qui gouverneront le monde? En ce qui concerne les relations entre fana-

tismes et nationalismes, l'accusation est superficielle, parce que résultant d'une dérivation du vrai problème vers une vue purement utopique; nous y reviendrons. Quant à la facilité apparente de l'harmonisation des intérêts économiques, elle est du domaine de ce que les Anglais appellent le *wishful thinking*; et je n'arrive pas à comprendre qu'on trouve si concrets des gens qui, en raisonnant ainsi, nagent encore une fois dans l'utopie.

Car c'est là mettre la charrue devant les bœufs. Les hommes ne peuvent arriver à s'entendre sur une base d'intérêt que dans la mesure où ils ont déjà suffisamment d'unité de vues sur les problèmes les plus fondamentaux, ceux-ci fussent-ils, toujours pour les sceptiques ou les matérialistes, une simple projection de leurs intérêts particuliers. Les communistes, qui se rangent dans ce dernier camp et en forment la pointe extrême avec leur prétention que la solution des problèmes économiques règlera tous les autres, n'en admettent pas moins implicitement l'impossibilité d'un pareil ordre si les gens ne commencent d'abord par y croire assez pour le rechercher. En somme, cette prétention que les intérêts économiques mènent le monde et que la disparition des conflits économiques établirait l'harmonie mondiale est déjà elle-même une idée à laquelle le monde devra d'abord être converti pour que le communisme ou tout autre ordre du genre puisse se réaliser. Ce que les communistes savent d'ailleurs très bien puisque dès leur arrivée au pouvoir, ils s'empressent de liquider les réfractaires afin de réaliser plus vite l'unité de vue recherchée.

En fait, cette idée d'ententes internationales durables réalisées par la bande économique résulte d'une

expérience historique au sujet de laquelle nous nous faisons illusion par trop de superficialité dans l'observation. Si nous avons pu, depuis en somme le moyen-âge, nous amuser à des trafics d'intérêts, c'est précisément parce que, sauf quelques guerres de religion, le christianisme avait réussi à créer une unité de vue sur les concepts fondamentaux. Maintenant que le matérialisme et l'athéisme ont saboté cette unité et dressé devant le christianisme l'apogée communiste de la religion matérialiste, nous voyons bien que les choses ne se passeront plus ainsi dans les conflits apocalyptiques qui s'annoncent. Où sont donc alors ces éléments puissants d'un internationalisme vrai dont on nous parle avec enthousiasme comme d'une réalité toute proche ?

Les conditions économiques de succès d'un ordre international libéral

Les protagonistes d'un ordre international pacifique assuré par la liberté du commerce international comptent, en somme, pour le soutenir, sur le désir béat des peuples de ne rien faire qui puisse entamer un bien-être matériel considérablement accru ainsi. Nous venons de voir combien cela en soi est illusoire. Mais il y a plus. Même les maîtres-artisans de la théorie, et à plus forte raison les disciples et les perroquets, oublient que les conditions de base dans le cadre desquelles ils l'ont formulé ne permettent pas de telles conclusions. Certes, il n'est pas contestable, et la démonstration arithmétique ou mathématique du fait est facile, que la division internationale du travail la plus absolue constitue l'élément nécessaire à

l'obtention du maximum possible de bien-être pour toutes les nations; encore que les imperfections de la nature humaine puissent, comme nous le verrons, rendre ce maximum plus idéal que réalisable et exiger d'autres conditions impliquant un maximum théoriquement moins élevé, mais qui est peut-être le seul possible. A tout événement, pour arriver aux résultats annoncés, les libéraux ont toujours insisté sur le fait qu'il fallait accepter, non seulement la liberté du commerce ou libre circulation des marchandises, mais aussi bien la libre circulation des hommes et des capitaux. Condition dont l'évidence s'impose d'ailleurs, car si l'on veut que chaque pays développe exclusivement ses spécialités, il lui faudra, s'il en a peu, laisser partir la main-d'œuvre et les capitaux inemployables; ceux-ci devront, à l'inverse, pouvoir entrer librement dans les pays où plus de main d'œuvre et de capitaux sont nécessaires pour poursuivre la mise en valeur des ressources les plus avantageuses à exploiter.

Or, cette condition repose sur l'existence nécessaire d'une autre condition: une atmosphère pacifique dans le monde, sans laquelle la libre circulation des hommes comme des capitaux deviennent manifestement inconcevables, alors que par ailleurs la liberté du commerce elle-même est impraticable (qu'on se rappelle les querelles sur les déchets de fer canadien vendus au Japon vers 1938-1940 et celles qui commencent sur les ventes d'armement à la Russie). Le raisonnement du libéralisme économique international quant à la valeur pacifique d'un commerce libre est donc entaché d'une tautologie qu'on ne met pas toujours assez en valeur: il doit, dit-on, assurer l'avènement d'un monde pacifique. Mais il ne peut par ailleurs fonc-

tionner, donc se constituer et exister, que dans un monde pacifique. Alors quoi ?

La réponse des internationalistes est naturellement toute trouvée: c'est la faute aux nationalismes. Ce sont les sentiments nationalistes qui, en entretenant l'idée de patrie, empêchent le passage facile, d'une contrée à l'autre, d'apatrides qui n'auraient d'autres attaches aux lieux, que celles du revenu maximum. Ce sont les sentiments nationalistes encore qui s'opposent à l'entrée d'hommes de race étrangère dans une nation et, même, parfois des capitaux. Ce sont les sentiments nationalistes toujours qui poussent les nations à susciter sur leur territoire des industries qui ne seraient pas naturellement viables et imposent à leurs citoyens un standard de vie moins élevé par les hauts prix des industries protégées. Enfin, c'est parce que les guerres se font entre les nations qu'il est devenu nécessaire à chaque pays d'avoir ses industries-clefs afin de pouvoir éventuellement assurer sa défense nationale. Et je ne chercherai pas querelle aux internationalistes sur ces points: il est clair que si le sentiment nationaliste pouvait disparaître nous n'aurions rien de tout cela, du moins pas sous ces formes précises; il resterait à examiner avec un peu de perspicacité et de sens du réel ce que nous aurions à la place et si cela vaudrait beaucoup mieux.

Le caractère inhumain de l'internationalisme moderne

C'est ici que le pape intervient pour opposer les principes d'un ordre humain à ceux d'un ordre mécanique dont les partisans, éblouis par les perspectives d'abondance matérielle que leur révèlent des calculs

arithmétiques à la portée d'un élève de 8e année, voudraient voir la réalisation rapide et font pour cela fi, dans leur impatience, des données humaines concrètes sur lesquelles ils passent comme les chars d'assauts sur les pauvres humains ordinaires. Le pape rappelle alors que la nation est une donnée antérieure à la communauté internationale, comme la famille est antérieure à la nation, et qu'elle est faite pour satisfaire à des aspirations humaines, spirituelles et culturelles, au service desquelles il faut mettre la machine. Et non pas l'inverse, même s'il pouvait être théoriquement vrai qu'en mettant de côté les données spirituelles et culturelles, la machine pourrait donner de plus beaux résultats matériels.

L'expérience et le bon sens suffisent à nous montrer en effet qu'un internationalisme qui fait abstraction du nationalisme ou le combat, au moins dans l'état actuel de l'humanité, est absolument inhumain. Et, du point de vue économique, ce n'est pas tellement ici la libre circulation des capitaux et des marchandises qui est en cause, mais bien la libre circulation des hommes. Ce serait, en effet, se montrer ignorant de la psychologie humaine la plus élémentaire que de voir dans le nationalisme la cause du fait que les hommes s'attachent à une patrie. Sans doute, il y a des hommes aventureux qui aiment les voyages, les changements, les déplacements, mais ils ne sont guère que la minorité. Et en incluant ceux qui, peut-être, ont pu effectivement être transformés par les cadres nationaux (car il y a toujours plus ou moins des actions réciproques en pareille matière), on peut compter une bonne moitié des hommes qui préfèrent un moindre niveau de vie à l'idée de se déplacer avec

ou sans leur famille, d'abandonner leur coin de terre, leur entourage, leur amis, etc...

Ce sont ces sentiments d'hommes qui constituent le fondement de l'idée de patrie; il n'est pas nécessaire de faire intervenir le nationalisme ou quelque autre grande machine du genre pour les expliquer. Et ce sont ces hommes-là, en somme, qui ont fait les nations. C'est pour eux qu'elles existent surtout. C'est pour pouvoir se protéger entre eux, s'assurer par l'union et l'organisation les moyens de vivre sur place, qu'ils les ont constituées et qu'ils y donnent leur allégeance. Et les nationalismes ne sont que l'expression de ces faits dans certaines conditions particulières. Comment faire autrement alors que de proclamer inhumaine une doctrine économique qui supprime tout cela et prétend précisément défendre aux hommes de s'organiser pour pouvoir vivre ensemble, là où ils aiment à vivre? qui veut les obliger en somme à émigrer constamment vers des points éloignés du monde sous prétexte qu'ils y seront plus riches, que l'humanité tout entière pourra par le fait même disposer d'une somme plus grande de richesse? C'est sans aucun doute à cela que pense le Pape quand il parle des vertus chimériques de l'automatisme du commerce international libre: non pas à une négation du fait objectif d'un accroissement théorique (donc d'une tendance concrète à un tel accroissement) dans la somme des richesses; mais à une contestation de la valeur d'une telle réalisation comme solution aux problèmes de l'homme, à cause du prix d'inhumanité qui est attaché aux avantages matériels escomptés.

Les leçons de l'histoire

Le fait est qu'il n'y eut guère toujours que les spécialistes (qui disent alors franchement qu'ils n'envisagent qu'un point de vue et n'en veulent pas voir d'autres) et de vagues idéologues de toutes les couleurs pour prêcher sérieusement la liberté du commerce international. Quand les choses ont pu aller plus loin, jusqu'à la mise en pratique pour soi de ce qu'on demande aux autres, il s'est toujours agi de cas où l'intérêt personnel coïncidait avec les discours de principes; de cas où, comme disent les Anglais, *it pays to be honest* et où l'honnêteté des autres est une bonne occasion pour soi de tirer les marrons du feu parce qu'on est placé exactement pour cela.

En réalité, le seul cas de libéralisme pur fut précisément celui de l'Angleterre qui, vers le milieu du XIXe siècle, tenta la première, dans toute l'histoire du monde, je crois bien, d'ouvrir ses frontières sans restriction aux produits étrangers; et cela sans s'occuper de savoir si on lui donnait oui ou non réciprocité. Elle s'érigea ensuite en exemple au monde et se fit le prédicant éloquent de la formule, qui paraissait en effet bien lui réussir puisque la seconde moitié du siècle la vit s'élever au premier rang des nations du monde par sa puissance économique et financière. Seulement, il ne faut jamais oublier que l'Anglais a plus l'instinct de ses intérêts que le génie du bien commun; et que dans ses campagnes idéologiques, il excelle à identifier ses intérêts avec ceux de l'humanité. (Ce n'est d'ailleurs pas moi qui invente l'affirmation puisque d'authentiques Anglais non saxons, comme Hilaire Belloc — Français — Bernard Shaw —

irlandais, l'ont bien souvent affirmé et montré: c'est même presque un lieu commun que de le dire). L'affaire du libéralisme a été un exemple de plus de ce tempérament britannique, car ce qui s'est passé, c'est que l'Angleterre ayant été la première puissance industrielle moderne et se trouvant de ce fait fortement en avance sur les autres, était tout à fait placée pour que le libéralisme, même unilatéral, lui fût profitable. En permettant à l'humanité de vendre à l'Angleterre des produits élémentaires et des matières premières, et d'acheter en retour les manufacturés anglais, la liberté du commerce offrait à l'industrie anglaise des possibilités illimitées de développement.

Le plan était génial; et sa réalisation constitue vraiment un triomphe de l'instinct britannique, car il n'allait pas de soi que cela fut fait: moins de 100 ans après, les États-Unis se trouveront en position de tenter le même coup à leur avantage et ils le laisseront passer; ils s'enfonceront même au contraire dans plus de protectionnisme (après la guerre 1914-1918). Pour ce qui est de l'Angleterre, son attitude au moment de son passage au libéralisme a d'ailleurs servi matériellement autant l'humanité que l'Angleterre, puisqu'elle permit à celle-là, exactement selon le principe de la division internationale du travail, de tirer avantage de la bonne fortune anglaise dans le domaine des ressources et des nouvelles inventions, grâce à la liberté qui lui était laissée de détruire l'agriculture anglaise (toujours fortement protégée jusque-là) et de s'assurer ainsi un pouvoir d'achat sur le marché britannique. Si l'on suppose que l'Angleterre eût voulu rester protectionniste alors, ou bien le monde aurait dû se passer des richesses qu'elle

pouvait lui fournir, ou bien l'Angleterre aurait dû prêter à fonds perdu comme l'ont fait les États-Unis pour s'assurer des marchés extérieurs (je ne parle pas de nous, parce que nous ne faisons que singer les grands et sans nous apercevoir que nous nous préparons le sort de la grenouille)..

Il aurait toutefois été moins « génial » pour les autres pays d'accepter le point de vue anglais et de croire que si, effectivement, la disparition des barrières tarifaires britanniques avait constitué un bienfait pour le monde, il devait s'ensuivre la même chose de la disparition des autres barrières tarifaires. Cette fois le bienfait aurait été d'abord pour l'Angleterre, qui se fût ainsi assurée une prédominance quasi définitive sur l'économie mondiale. C'est ce que ne tardèrent pas à comprendre les États-Unis, la France, l'Allemagne et le Japon, au fur et à mesure que ces pays furent en mesure de mettre leurs ressources en valeur et de s'assurer un développement industriel sur leur propre territoire.

Or le cas des États-Unis a montré d'une façon patente que le protectionnisme n'est pas simple mesure idéologique nationaliste et que, sans lui, un pays fort bien doté peut être arrêté dans son développement normal, par le libre échange international dans un monde où certains territoires sont déjà plus avancés que d'autres dans leur développement. C'est à la suite d'une concurrence de l'industrie anglaise visant à ruiner la naissance de tout industrialisme adverse sur le territoire américain que les États-Unis ont tourné au protectionnisme. Personne n'oserait affirmer aujourd'hui qu'ils n'avaient pas une vocation industrielle aussi caractérisée que l'Angle-

terre. Et devant l'évidence des faits, les libéraux eux-mêmes durent admettre à leur théorie l'accroc du protectionnisme éducateur, c'est-à-dire limité aux industries viables selon le principe de la division internationale du travail, afin de leur donner une chance de montrer la tête sans être tout de suite assommées par les gros.

Du même coup, était établie la démonstration du fait que nous avons signalé précédemment, à savoir que la division internationale automatique du travail ne donnerait pas, en pratique, le résultat maximum qu'il est possible d'en tirer par les calculs mathématiques. Quand on voit, en effet (lire en particulier André Siegfried, dans *La crise britannique au XX^e siècle*), dans quelle routine s'est enlisée l'industrie anglaise à la faveur de son privilège dominateur et qu'on connaît par ailleurs les merveilles accomplies ensuite dans les industries américaines, allemandes et même japonaises, à la faveur de la protection, on est de bon droit amené à se demander si la véritable concurrence génératrice du progrès n'a pas besoin, pour exister concrètement, de conditions bien différentes de celles que postule le laissez-faire absolu.

Ce ne devait d'ailleurs pas être la seule retraite du libéralisme sur ces positions absolues du début. Sans même qu'il soit nécessaire d'admettre l'existence de groupes nationaux distincts, il est inévitable que les divers groupes économiques qui s'affronteront sur un marché international libre recourre, à un moment ou à un autre, à des manœuvres déloyales pour s'emparer des marchés, comme par exemple les ventes à rabais auxquelles on a donné en matière de commerce international le nom de *dumping*. Le fait n'a pas

manqué de se produire et les libéraux ont été forcés d'admettre le droit des nations d'user de la protection pour protéger les groupes économiques tombant dans leur territoire contre de telles manœuvres, du moins sur leur marché naturel, sur le marché situé autour de leurs établissements.

Et puis, ce *dumping* peut éventuellement n'être pas le résultat de manœuvres déloyales, mais de différences de civilisation. Le fait est apparu net avec l'avènement industriel du Japon, dont les bas salaires ne résultent pas toujours d'une oppression de la main-d'œuvre au sens que nous donnons à de telles pratiques dans notre monde occidental, mais d'une conception complètement différente de la vie. Les libéraux furent amenés ainsi à admettre que le libre échange international ne peut fonctionner, même à leur point de vue, qu'entre des nations adhérant au même type de civilisation. Ils admirent donc explicitement ou implicitement les douanes pour protéger le standard de vie occidental, reconnaissant par le fait même dans le domaine économique la nécessité de l'unité de vue de civilisation pour que soit possible un équilibre international libre de barrières du type national.

Enfin, il est bien peu de partisans de la liberté du commerce qui, dans la pratique, n'admettaient pas, au moins par l'absence de vigueur dans leurs protestations, la nécessité pour les groupes nationaux de s'assurer les moyens économiques de se défendre en cas d'attaque. Quel Français libéral du 19^e et du début du 20^e siècle aurait compté sur ses vins pour se défendre contre une Allemagne qui l'aurait ravitaillé dans les produits de l'acier ! Et ainsi pour

chacun des pays à qui l'histoire avait donné le sens de ce qu'est une frontière, en particulier une frontière européenne. D'où la théorie des industries-clefs, dont la protection était admise.

Tout bien compté — protection éducative, anti-dumping, garantie du standard de vie, industries-clefs — cela faisait tellement de restrictions qu'on pouvait bien se demander où et quand il y aurait de la place pour des échanges vraiment libres. Les libéraux n'en continuaient pas moins à réclamer la liberté internationale du commerce. Mais comme ils ne rappelaient pas à chacune de leurs déclarations les conditions dans lesquelles ils plaçaient le problème et les restrictions qu'ils étaient prêts à admettre à la règle générale, les profanes se laissaient prendre à en imaginer beaucoup plus qu'il n'y en avait; et sur un tel sujet, j'inclus dans les profanes tous ces intellectuels — littérateurs et parfois savants dans divers domaines — qui vident dans le courant des idées internationales les flots d'une sentimentalité exacerbée soit par l'habitude de la littérature, soit par un besoin inassouvi dans la sécheresse des disciplines scientifiques positives.

Pourtant, pendant que toutes ces campagnes se poursuivaient sous le coup de baguette de l'Angleterre, le chef d'orchestre lui-même se mettait progressivement à pratiquer le contraire de ce qu'il prêchait. A partir du 20^e siècle, en effet, il apparut que ce sont les nations protectionnistes qui prenaient le dessus et l'Angleterre, tout en continuant à parler le langage d'or de la liberté du commerce parce que c'était encore la solution qui aurait le mieux fait son affaire, n'en commença pas moins à sentir elle-même le besoin de

protéger ses intérêts. Le retour de l'Angleterre à la protection commence donc avant 1914, et aujourd'hui elle pratique les méthodes économiques et financières de l'Allemagne — obtention de prêts qu'elle ne remboursera pas, monnaies bloquées, chantage légitime en soi (mais indigne d'une doctrine libérale) auprès de ceux qu'elle favorise de ses achats, etc. —; en 1939, quand Hitler les pratiquait, c'était là des méthodes barbares et c'est pour les faire disparaître de la face du monde que nous nous sommes officiellement battus! Mais qu'importe!!

La nouvelle puissance qui orchestre les campagnes de libre-échange, qui ne l'a jamais pratiqué mais qui le prêche au monde maintenant que le Japon, l'Allemagne, l'Angleterre et la France sont minés, ce sont les États-Unis, parce qu'ils sont en quelque sorte dans la même position que l'Angleterre de 1830. D'une façon qui est plus artificielle, parce que résultant de destructions de guerre et non d'une étape normale dans le développement économique et technique mondial, mais qui présenterait en somme les mêmes possibilités si les autres nations devaient s'y laisser prendre: faire des États-Unis le pays fournisseur de produits industriels du monde entier, avec possibilité d'écraser dans l'œuf tout développement concurrentiel qui se produirait dans quelque autre coin du monde. Aux Américains manque toutefois le doigté génial de l'instinct britannique: au lieu de prendre la position militante d'un libéralisme unilatéral dont ils donneraient l'exemple, ils exigent des abaissements réciproques de tarifs: Ce qui pourra sans doute leur éviter de connaître plus tard certains déboires de l'Angleterre actuelle, mais va vraisemblablement leur enlever

une bonne partie des avantages que leur vaudrait une politique plus libérale: il est à peu près certain que ce marchandage n'aboutira pas, du moins pas pour longtemps, à un libre échange international contre lequel jouent tant de forces vitales.

Les positions libres-échangistes actuelles

L'histoire nous fournit donc la preuve indiscutable que le libre-échange international était contraire aux données concrètes de l'évolution des groupes humains. Si l'idéologie en persiste aujourd'hui, c'est à la fois parce que les intérêts d'une grande puissance se trouvent encore à en alimenter la propagande et parce que les esprits à tendance libérale trouvent argument, soit dans la nostalgie du régime automatique qui a présidé avec assez de succès aux affaires économiques internationales pendant un siècle, soit dans les données nouvelles du problème mondial qui leur paraissent, techniquement, rendre indispensable la mise en pratique d'une telle solution.

C'est cependant simplifier la réalité à l'extrême que d'attribuer à la liberté du commerce international les résultats d'une période où un certain automatisme, c'est-à-dire en fait l'étalon-or, a pu régulariser les échanges internationaux d'une façon satisfaisante. Il n'y eut pas liberté du commerce international pendant cette période, mais une évolution normale, inspirée par des idées nationalistes, chaque pays cherchant à se développer en fonction des intérêts sociaux et culturels qu'il représentait et utilisant graduellement la protection pour corriger les inconvénients du libre-échange au fur et à mesure qu'ils se présentaient.

Grâce à sa politique douanière, chaque pays équilibrait ainsi sa balance des comptes et les mouvements d'or suffisaient à pourvoir aux anomalies temporaires. Il serait en effet facile de démontrer que sans ces protections assurées aux économies nationales qui en avaient besoin, le régime de l'étalon-or n'aurait pas pu tenir aussi longtemps, à la fois pour des raisons politiques, comme pour des raisons démographiques (l'Angleterre n'aurait pas pu recevoir un afflux de population du continent) et économiques.

Or les libéraux ont pris l'habitude de rendre le nationalisme économique responsable de la faillite de l'étalon-or. La tâche leur est d'abord rendue facile par cet abus de simplification, qui attribue à la liberté du commerce international les vertus d'un régime qui ne l'a pas connue ailleurs qu'en Angleterre. Elle leur est encore rendue facile par des généralisations, là au contraire où les distinctions sont nécessaires. Comme nous l'avons vu, il est incontestable que le passage de l'Angleterre au libre-échange a été une condition nécessaire du fonctionnement du mécanisme de l'étalon-or; ce qui ne s'ensuivait pas, nous venons de le voir, c'est qu'il eût encore mieux fonctionné ou duré plus longtemps si toutes les autres puissances avaient imité l'Angleterre. De même, il est clair qu'à partir du début du 20ème siècle et surtout depuis la guerre de 1914, le protectionnisme américain a été en très grande partie responsable du désordre économique mondial.

A partir de ce moment, comme pour l'Angleterre de 1830, le monde avait besoin des Américains, de leurs ressources et de leur puissance industrielle pour s'organiser. A cause du protectionnisme américain,

à peu près tous les pays ont été forcés de se ruiner à force d'acheter aux États-Unis sans pouvoir y vendre suffisamment, et ce sont les mêmes erreurs que les États-Unis répètent aujourd'hui en ne consentant pas des baisses de tarifs unilatérales. Mais du fait que le protectionnisme américain doive être condamné, il ne s'ensuit pas que le protectionnisme en bloc porte la responsabilité et que seule une orientation générale vers le libre-échange peut ramener les beaux jours de l'étalon-or. Le protectionnisme américain est condamnable parce qu'il n'était plus nécessaire aux Américains pour assurer leur expansion, qu'il empêchait au contraire le monde de participer à leur richesse dans l'intérêt commun. Mais le protectionnisme de la nation qui n'est pas aussi avantagée est au contraire nécessaire à un équilibre mondial humain, parce que sans lui le pays ne peut pas vivre sans déséquilibre permanent à sa balance des comptes de sorte qu'il ne lui reste plus qu'à se mettre sous le secours direct des nations riches ou à laisser émigrer sa population à force de lui laisser manger de la misère chez elle.

D'ailleurs, pendant qu'on fait ainsi le prétendu procès du nationalisme économique, on oublie de faire celui du prétendu internationalisme de l'Angleterre. Il a contribué, avec le protectionnisme américain, l'autre facteur important du désordre économique mondial. Naturellement, si l'on veut partir de l'idée que les autres pays auraient dû laisser le champ libre à l'Angleterre comme fournisseur mondial de manufactures et ne se développer que dans la mesure où celle-ci était incapable d'approvisionner le marché mondial, un équilibre stable est concevable; mais nous avons

vu que, même au delà des points de vue nationalistes, cela n'eût pas été nécessairement conforme au principe même de la division internationale du travail. Il serait d'ailleurs plutôt extraordinaire que les ressources mondiales fussent distribuées de telle façon dans le monde que le respect de ce principe corresponde toujours avec les intérêts britanniques !

Or l'Angleterre a toujours raisonné comme s'il en était ainsi. Systématiquement, elle a refusé de s'adapter aux conditions nouvelles de l'économie mondiale. Par ses campagnes libres-échangistes appuyées sur la puissance des influences déjà acquises, elle a maintenu son attitude de vouloir que le monde économique tourne indéfiniment autour d'elle. Elle a voulu perpétuer indéfiniment le privilège que lui avaient valu les circonstances d'être la première installée. D'où des efforts sur tous les terrains pour empêcher le développement de ses concurrents nouveaux et un entêtement de bulldog à maintenir une économie purement exportatrice dans un monde qui évolue vers des autonomies économiques régionales de plus en plus caractérisées. Les résultats de cette attitude furent des guerres avec ceux des concurrents qui avaient eux aussi besoin du marché d'exportation pour se développer et qui demandaient le partage : guerres qui pèsent si lourdement sur le monde actuel. Une Angleterre plus nationaliste au point de vue économique, des États-Unis plus internationalistes pour eux-mêmes, telles sont les conditions qui auraient pu sauvegarder l'économie dite automatique d'avant-1914 et qui pourraient encore en permettre la remise sur pied dans un temps relativement rapide à l'heure actuelle.

Quant aux arguments libéraux relativement aux exigences économiques et techniques d'un monde de plus en plus rapetissé, ils me paraissent une sorte de triomphe dans le néant, un triomphe quelque peu sinistre dans les perspectives actuelles. Ces techniques, quant à l'homme, jouent un peu le rôle de puissantes mains qui obligerait des chats enragés à se frotter le nez les uns aux autres. Tout ce qui rapproche ainsi des hommes spirituellement désunis n'a pas lieu de nous réjouir; il ne fait que nous plonger dans un véritable enfer sartrien, dont sortira la destruction de notre civilisation, à moins précisément que la technique nationaliste ne réussisse à établir, même au prix de certains avantages économiques, des barrières morales que chacun acceptera et qui restaureront, dans la vie des peuples, des domaines suffisamment clos pour assurer à chacun une vie privée.

Le véritable internationalisme

C'est donc dans la pleine lumière positive des enseignements de l'histoire et d'une théorie convenable de politique économique, que le Saint-Père a pu affirmer le primat des économies nationales sur une économie internationale dont le rôle ne serait que complémentaire. Même pour les partisans d'un internationalisme plus vaste (et celui de l'Église, comme nous le verrons, n'est moins vaste qu'en apparence; il est surtout plus réaliste), le primat de l'économie nationale s'impose à tout le moins, à l'heure actuelle, comme une étape nécessaire dans la voie vers un retour à l'automatisme antérieur.

Or ce qui est vrai de l'internationalisme économique ne le serait-il pas de l'internationalisme en général ? Est-ce en lançant en l'air des grands principes, en dressant des tableaux idylliques de ce que serait un monde d'où les nations auraient été supplantées par une souveraineté universelle, qu'on va aboutir à un ordre international véritable ? Ces grandes machines, en dépit de l'encens qu'à peu près tout le monde consent officiellement à brûler sur leurs autels, ne sont-elles pas au contraire de nature à éveiller des méfiances qui retarderont l'avènement d'un ordre international véritable ? Tout ceux qui ont un tien ne sentent-ils pas qu'il vaut mieux que les deux tu l'auras ? Et ce grand prosélytisme de l'internationalisme vague, éperdu, tous les petits ne sentent-ils pas au fond que, comme pour le libéralisme économique, il fera surtout l'affaire d'un ou de quelques gros ; de sorte qu'y consentir serait favoriser l'avènement, non pas d'une fraternité universelle, mais d'une tyrannie universelle. Le Pape a, à ce sujet, des mots qui portent : la vraie liberté ne peut être cette « pseudo-liberté de l'époque présente de se soumettre à de gigantesques organisations ».

L'on ne saurait manquer d'être frappé de l'insistance que met Pie XII à souligner toujours la nécessité d'une décentralisation, d'une multiplication des autonomies, et à s'opposer de nouveau ici, comme il y a quelque temps sur la question des nationalisations, à tout ce qui concentre, à tout ce qui éloigne encore davantage de la responsabilité personnelle pour rejoindre la fonctionnarisation, à tout ce qui « mécanise », le mot est de lui. Cela d'ailleurs n'est que variation appliquée sur le thème bien connu de Pie XI (Quadra-

gesimo Anno) qu'il y a désordre grave à confier à des administrations supérieures ce qui peut être accompli par des unités inférieures — et cela sur toute la ligne, depuis l'individu jusqu'à l'État. On ne voit pas pourquoi le même principe, selon le même esprit et la même logique, ne vaudrait pas exactement sur le plan des relations internationales. Et c'est bien ce qu'indiquerait la récente déclaration de Pie XII, comme d'ailleurs celles qu'il a faites pendant la guerre sur ce que devrait être un ordre international stable (droit des minorités, droit des nations à la neutralité, etc...)

Sans doute ne manquerons-nous pas de rencontrer ici des internationalistes qui conçoivent comme possibles des autonomies sans nations, ou en tout cas des nations sans nationalisme. On donnera alors avantageusement en exemple cette période de l'internationalisme chrétien du moyen âge, alors que les nations n'étaient pas encore formées et que la politique n'était que l'histoire de grandes familles royales ou duciales se chicanant pour régner sur des territoires plus ou moins étendus et constitués d'unités administratives plus ou moins autonomes. Donc, diront-ils, un internationalisme est possible sans nations et sans nationalisme, tout en respectant des autonomies. C'est tout ce que nous demandons, sauf que nous ne voulons plus d'un internationalisme théocratique.

Fort bien ! Mais alors soyons réalistes. Cet internationalisme moyenâgeux ne fut possible précisément que dans une unité de vue : l'unité théocratique, si l'on veut, du catholicisme au moyen-âge. Il était né d'une période nationaliste (en somme, la période des tribus barbares combattant les unes contre les

autres après la destruction de l'Empire Romain) succédant à la décadence d'un grand Empire, succession qui n'était d'ailleurs que territoriale puisque les tribus existaient en dehors de l'Empire avant sa destruction. De plus, même dans ces cadres internationalistes, il y avait une large autonomie politique et surtout économique, car au point de vue économique c'était le régime des régions fermées, même à l'intérieur de chaque pays. Sans doute, les conditions de la production étaient-elles fort différentes de ce qu'elles sont de nos jours; mais le problème n'est pas pour cela résolu, quoiqu'on en dise, si aujourd'hui, les conditions techniques sont en opposition avec les exigences culturelles.

Les nations comme le nationalisme sont nées, comme par nécessité, de la rupture de cette unité de vue. Tant, en effet, que les groupes culturels ne se sentent pas menacés dans leurs concepts fondamentaux, il est compréhensible qu'ils vivent tout uniment leur vie sans songer à se protéger derrière des frontières ou des doctrines aussi rigides; ils se suffisent de protections moins élaborées, parce que les dangers sont plus ordinaires. Quand l'unité de vue est rompue, le nationalisme, comme l'exprime en somme le Saint-Père, devient alors l'instrument par excellence de la liberté, puisque son objet est précisément celui que le pape dit constituer l'essence « d'une liberté authentique et saine » (je souligne): « une liberté d'hommes qui, *se sentant solidement liés au but objectif de l'économie sociale*, sont en droit d'exiger que l'organisation sociale de l'économie loin de porter atteinte à leur liberté dans le choix des moyens ordonnés à cette fin, le garantit et le protège ». Il est d'ailleurs amusant de

constater que les artisans du nationalisme dans le monde furent précisément les ancêtres spirituels de ceux qui prétendent en être aujourd'hui les contemporains. C'est en effet, de la Réforme, de l'anti-catholicisme qu'est né le nationalisme, c'est-à-dire tout d'abord en Angleterre, et que par réaction successive se sont développés les autres nationalismes. Et à partir du moment, en effet, où des vues profondes séparent des groupes d'hommes occupant des territoires séparés, il est inévitable qu'un nationalisme d'une forme quelconque apparaisse. Ce n'est pas le nationalisme qui est blâmable, car il n'est qu'un mode de défense légitime approprié à une situation particulière; ce qui peut être blâmable, c'est le manque d'unité dans les vues et c'est cette unité qu'il faut d'abord réaliser.

Vitupérer contre le nationalisme ne peut faire qu'envenimer la situation et rendre encore plus difficile la réalisation d'un ordre international. Dans l'ordre général, comme dans l'ordre économique par suite, j'ai l'impression que les plus grands pas vers l'internationalisme à notre époque s'accompliront à partir du jour où on cessera de dresser l'internationalisme contre les nationalismes; où, au contraire, l'on acceptera d'une façon réaliste la donnée concrète du nationalisme (qui n'est pas quoi qu'on en dise à la baisse, mais à la hausse — cf. à ce sujet les études de la revue *International Conciliation*, d'avril 1941) comme partie intégrante nécessaire des conditions actuelles. Ainsi ramenés aux réalités terrestres, il nous sera possible d'imaginer des gens s'asseyant autour d'une table, non pas pour faire disparaître les souverainetés par quelque tour de magie spirite —

ce qui inspirera toujours de la méfiance à tout le monde — , mais pour s'accepter chacun tels qu'ils sont, se garantir le respect mutuel de leurs droits respectifs sur la base minimum du « ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse à toi-même; pour apprendre que la fidélité à cette garantie est dans le meilleur intérêt de tous; pour établir en somme une véritable fraternité entre nations, seule condition possible d'un dialogue qui puisse aboutir à la restauration d'un internationalisme plus poussé par l'unification des points de vue. Cela n'est pas possible dans l'état actuel du monde, crieront les prétendus réalistes de l'ordre international intégral... et compresseur ! Vous avez peut-être raison et j'en ai aussi peur que vous ! Là n'est pas la question. La question, c'est qu'en dehors de cela, il n'y a pas de solutions, et que c'est vers cela qu'il faut s'orienter... autrement on ne va nulle part qu'au désordre. Autrement dit, des perspectives internationalistes ne sont concrètement entrevisibles qu'à travers les perspectives nationalistes; en dehors de cela, on ne peut apercevoir que des variantes d'une forme quelconque de tyrannie universelle.

En face de ce problème l'internationalisme qu'on pourrait appeler bourgeois, l'internationalisme des gens qui veulent unifier le monde dans la prospérité universelle du libre-échangeisme, n'est plus et ne peut plus être aujourd'hui qu'un tissu d'incohérences, de contradictions, résultant d'ailleurs d'un salmigondis d'idées humanitaristes prêchées ici et là et correspondant à un vernis d'idéologie au service d'intérêts généralement mesquins (pas toujours, naturellement, au vu et au su des esprits brumeux qui s'en font les

protagonistes). Il n'y a plus aujourd'hui, dans le domaine de l'internationalisme comme dans bien d'autres, que deux internationalismes qui tiennent: celui de la tyrannie franche et celui d'une liberté humaine, c'est-à-dire le communisme et le catholicisme. Toutes les solutions intermédiaires sont en train de sombrer dans l'insignifiance, et leurs succès plus ou moins immédiats ou plus ou moins prolongés ne feront que faire durer le problème.

Pour ceux, en effet, qui prétendent que l'homme n'est qu'un animal économique, que tout doit être résolu et sacrifié au maximum de rendement économique, le nationalisme semble évidemment un obstacle. Mais ce n'est pas lui le véritable obstacle: ce sont les nations, car tant qu'il y aura des nations ou des nationalités menacées il y aura des nationalismes. Et avant les nations, parce que celles-ci ne sont qu'un résultat, sont en cause les idées humaines qui s'opposent au concept d'une humanité globale, relativement uniforme et anonyme quoi qu'on dise. Les communistes sont en somme logiques. Ils ne cherchent pas la liberté du commerce international: ils veulent détruire les nations et c'est indiscutablement le seul moyen de réaliser une liberté du commerce qui produise les effets qu'ont recherchés les libéraux, c'est-à-dire un état de productivité maximum. Encore qu'en pratique, nous l'avons vu, on fait ainsi trop confiance à l'homme et qu'il semble plutôt que les rivalités nationales soient favorables au progrès économique. Ici on touche, plus profondément, à la conception utopique de l'homme naturellement bon ou capable de devenir parfaitement bon en ce monde que les

libéraux ont mis les premiers à la mode et dont le communisme nous apporte le couronnement.

Pour ceux qui voient dans l'homme autre chose qu'un animal économique, qui croient à des autonomies nécessaires (et qu'on ne me rétorque pas ici les autonomies admises dans le communisme, qui ne peuvent être que des concessions temporaires d'une économie en voie vers le communisme); pour ceux qui croient à la personne humaine, il reste l'internationalisme catholique. Internationalisme réaliste, fondé sur le salut de l'homme, de l'homme individuel d'abord et non de l'humanité prise en bloc, ce concept qui ouvre la porte aux pires tyrannies individuelles. Internationalisme qui cherche à s'établir par la propagande des idées de charité, de fraternité et de tolérance entre les hommes, par le régime de la justice et de la charité. Internationalisme qui admet nécessairement les nations et les nationalismes, parce qu'il admet d'abord le droit de la personne à son intimité, puis le droit des familles à leur intimité dans et par la propriété et, successivement, le droit des groupes de familles unies par des liens culturels particuliers, c'est-à-dire les nations, à leur intimité propre; internationalisme qui, dans les données concrètes du monde actuel, s'appuie, en somme, sur les nationalismes en opposant à leurs débordements respectifs le droit de l'autre à la justice, à la charité et à la tolérance.

Sans doute, il serait faux de dire que le nationalisme est essentiel à un internationalisme catholique. Nous savons tous que le catholicisme tend en fait vers une fraternité universelle, une communion totale qui se conçoit assez facilement comme une humanité globale, en ce que la vérité totale étant nécessairement

une, l'humanité qui la connaîtrait ne saurait être elle-même qu'une. Mais différence profonde entre catholicisme et communisme ici: le catholicisme a le réalisme et l'humilité voulus pour se rendre compte que cela n'est pas du domaine d'un monde de chair et ne se réalisera qu'ailleurs, qu'en Dieu. N'ayant pas renié la doctrine d'une faute originelle, il enlève à l'homme la tentation de se faire Dieu et nous sauve, même du point de vue humain, des tyrannies du type communiste qui, parce qu'elles rejettent la réalité de la faute d'Adam, se montrent prêtes à sacrifier des générations d'hommes aux plus cruelles techniques afin de réaliser le suprême devenir d'une Humanité-Dieu. Suprême aberration, qui jette de nouveau les hommes dans le péché originel, nous fait reculer des siècles d'histoire humaine et nous fait recommencer la pénible expérience, couronnée par la Rédemption, pendant laquelle les hommes avaient au moins appris ce qu'il en coûte de vouloir se faire Dieu.

Dans les milieux intellectuels de chez nous, où il est devenu de mode de tomber à propos et hors de propos sur le nationalisme pour justifier un internationalisme qui prétend n'être que libéral ou socialiste, on ferait bien de réfléchir à ces choses. Cela éviterait que l'on se batte pour des fantômes, pour des idées à moitié explorées, le plus souvent lancées par des propagandes intéressées à obtenir le suffrage de l'homme moyen, toujours facile à séduire par des idées superficielles bien choisies et assez obscures pour donner l'impression de la profondeur. D'autres pourraient s'enlever l'illusion qu'il peut exister quelque commun dénominateur entre les idées chrétiennes et celles d'un monde matérialiste, qui n'a de sens

véritable que dans le communisme alors que techniquement d'ailleurs, et c'est là la suprême contradiction interne qui voue d'avance le matérialisme à la défaite, le système qui n'a pas de sens, le capitalisme, reste indiscutablement supérieur (ne parlons pas du socialisme qui n'est qu'un régime mitoyen pour les tièdes).

L'heure approche où nous ne pourrons plus nous amuser à concilier les inconciliables, où il nous faudra être, non pas à cheval sur la clôture, mais d'un côté ou de l'autre de la barricade. A ceux qui n'arrivent pas à prendre parti parce qu'ils trouvent mesquins les excès nationalistes, je dis ceci : « Connaissez-vous un groupe quelconque d'hommes où il ne se commet pas d'excès. Pourquoi aimeriez-vous mieux alors faire bande avec l'ennemi et fermer les yeux sur ses excès, plutôt que d'assumer bravement les excès de vos amis, de les foudroyer au besoin et d'apporter votre contribution à leur correction de l'intérieur plutôt que de l'extérieur ? » Quand un boulet vient de l'extérieur il peut difficilement, en effet, être reçu comme une correction disciplinaire ; tout ce qui vient du côté ennemi sert la cause de l'ennemi, et il faut être singulièrement dupe de soi-même ou des autres pour s'imaginer le contraire.

François-Albert ANGERS

La compétence : voie du salut !

Dans certains milieux, où l'on se targue volontiers d'être émancipé, il est de mode de dauber à tout propos notre société nationale. En effet, on se croit très fort en chargeant en vrac la Société St-Jean-Baptiste de Montréal de nos déficiences collectives. Généralement, ces propos irréfléchis sont le plus souvent tenus dans des salons ou des clubs chics par de braves gens — dénués de tout civisme ou de sens social — et qui s'occupent exclusivement de leurs petites affaires personnelles. A entendre ces beaux esprits, la vénérable société — n'a-t-elle pas plus d'un siècle ? — n'est pas vraiment sérieuse, son activité ne rime à rien de pratique, ses réunions mensuelles ou périodiques sont du pur verbiage, bref toute la raison d'être de cette anachronique personne morale consiste à monter le défilé (barnumesque à leurs yeux d'esthètes désaxés) du 24 juin ou à protester bruyamment auprès des pouvoirs publics, en faveur des droits de la langue française. En un mot, la St-Jean-Baptiste est une bonne vieille relique qu'il faut conserver pour les esprits simples, les désœuvrés et les songe-creux.

Le tort de nos censeurs improvisés n'est-il pas d'ignorer le travail accompli de façon discrète, mais

souvent fort efficace, par la Société dans un grand nombre de domaines ? Dans leur tour d'ivoire, confortablement nichés au-dessus de la plèbe qu'ils méprisent et avec laquelle ils n'ont presque jamais l'occasion de se mêler, ces superbes ignares ne parviendront pas à comprendre les problèmes quotidiens du pain à gagner, du logement trop exigü et malsain, de l'éducation incomplète ou à parachever, des loisirs mal orientés ou inexistantes des masses populaires. Aussi, par méconnaissance des faits ambiants, ces gens versent alors dans l'injustice en déblatérant contre des œuvres nombreuses et utiles, nées et grandies au sein même de la St-Jean-Baptiste.

La Société, faut-il le rappeler aux sourds et aux aveugles, vise essentiellement à l'altruisme; elle n'existe pas pour épouser telle ou telle idée individuelle, à moins que celle-ci puisse profiter à la collectivité francophone. Et c'est merveille de constater l'excellente et opportune besogne accomplie à cœur d'année par elle, en dépit d'un budget dérisoire et de moyens d'action généralement restreints: comme peuvent en témoigner volontiers les membres du Conseil général, ainsi que les centaines d'adhérents actifs des sections paroissiales. Nos blasés devraient se demander ce qu'il adviendrait, par exemple, des campagnes annuelles de la Fédération des Oeuvres de charité, de l'Hôpital Ste-Justine, si nos sections ne s'ébranlaient pas toujours en faveur de ces quêtes essentielles pour notre survie ethnique. Que dire maintenant des campagnes d'action nationale — Presse acadienne, Radio-Ouest française St-Boniface, etc. — dont le succès à Montréal est attribuable pour beaucoup à l'activité de nos adhérents de paroisse ? Quiconque s'est occupé

d'œuvres sociales n'ignore pas que ce sont toujours sur les mêmes dévouements que l'on table, par exemple, pour atteindre les objectifs de plus en plus élevés que l'on fixe dans les paroisses. Et y a-t-il travail plus ardu, plus ingrat, que celui de passer de porte en porte pour y recueillir l'obole du pauvre comme celle des gens à l'aise ! Ces dévoués bénévoles agissent sur la masse apathique à la façon du levain dans la pâte du boulanger. Aussi, un homme d'œuvre expérimenté peut-il difficilement réprimer un sourire narquois quand un prétentieux égoïste et ignorant affirme avec force, devant lui, que la St-Jean-Baptiste est un organisme périmé, désormais inutile, au bilan purement verbal.

* * *

Le cadre de cet article ne nous permet pas d'énumérer les nombreuses initiatives prises par la St-Jean-Baptiste de Montréal au cours de son existence. Qu'il nous suffise de mentionner que depuis sa lointaine fondation par Ludger Duvernay, un peu avant les tragiques événements de 1837, un tas d'œuvres aujourd'hui prospères lui doivent d'avoir survécu ! On serait renversé d'apprendre, par exemple, le rôle exact joué par la St-Jean-Baptiste dans telle ou telle circonstance tragique du Canada français: comme en témoignent éloquemment les très riches archives de la Société. Espérons que M. Robert Rumilly nous donne bientôt cette Histoire de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal qu'il a sur le métier et qui prouvera à l'envi comment celle-ci a été intimement mêlée à la vie de nos pères jusqu'à nos jours. L'ouvrage

de M. Rumilly sera la meilleure réponse aux dénigreurs systématiques, aux critiques malveillantes.

Compte tenu des circonstances de temps et de lieu, on peut affirmer que la St-Jean-Baptiste n'a pas démérité aux yeux de son fondateur qui l'avait conçue pour la défense de nos institutions, de notre langue et de nos lois, en lui donnant cette très belle et si éloquente devise: *Rendre le peuple meilleur*. Fièvre de ce qu'elle a fait jadis et de ce qu'elle accomplit actuellement, la Société a publié il y a quelque temps un dépliant dans lequel est résumée son activité. Celle-ci se traduit par l'énumération de 47 de ses principales initiatives, groupées sous six têtes de chapitre: a) Filiales et réalisations d'ordre financier; b) Instruction publique; c) Réalisations d'ordre social et économique; d) Relations fraternelles et fierté nationale; e) Réclamations publiques; f) Vie religieuse.

Et tout cela n'est que le dessus du panier. Car si l'on compulsait les seuls comptes rendus des Congrès annuels, on trouverait là-dedans des centaines de vœux, de résolutions, de démarches, d'interventions, de protestations, etc., dont un grand nombre sont depuis longtemps devenus des réalités, tandis que d'autres restent encore d'une brûlante actualité. Indice palpable que ces Congrès — véritables assises nationales — restent depuis un siècle un véritable miroir des aspirations, des colères et des joies de notre peuple. La chose s'explique aisément, quand on sait que les adhérents de nos sections paroissiales se recrutent dans toutes les classes sociales, habitent tous les quartiers populaires ou fashionables de la métropole canadienne.

Pour l'homme d'affaires, attiré tout naturellement par les chiffres et l'aspect concret des choses, les réalisations économiques de la Société le frapperont tout particulièrement. Celle-ci, en effet, peut pointer avec fierté: l'immeuble du Monument National avec sa grande salle de spectacles; l'immeuble, ultra-moderne et élégant de la rue Saint-Jacques, et où logent ses quatre filiales, la Caisse Nationale d'Économie, la Société Nationale de Fiducie, la Société Nationale d'Assurances et la Caisse Nationale d'assurance-vie. Tous ces organismes, bien vivants et prospères, fortifient d'autant l'armature sociale et économique du Canada français. Preuve irréfutable que les dirigeants de la St-Jean-Baptiste, hier comme aujourd'hui, n'étaient pas dénués du sens pratique dont se vantent volontiers maints patriotes assis. A moins de se traduire en actes, le patriotisme est comme la fumée: il ne laisse rien après lui.

Quant à l'homme moyen, il apprendra non sans étonnement que la St-Jean-Baptiste a été la pionnière dans l'enseignement des arts et métiers: grâce aux cours publics du soir, donnés au Monument national, et qui ont permis à des générations de Canadiens français d'acquérir une formation complémentaire indispensable. Toutes ces splendides institutions d'enseignement spécialisé — Écoles techniques, des Beaux-Arts, des Arts graphiques, du Meuble, des Hautes Études commerciales, le Conservatoire de musique, etc. — n'ont-elles pas surgi à la suite de campagnes d'opinion lancées auprès des pouvoirs publics par notre Société nationale? Et encore, à l'heure actuelle, ne se donne-t-il pas dans notre vieux Monument des cours fort intéressants qui répondent

indubitablement à un besoin ? Dans l'ordre intellectuel, rappelons que la St-Jean-Baptiste a institué depuis quatre ans le Prix littéraire Duvernay d'une valeur de \$500., lequel a été attribué jusqu'ici aux écrivains suivants: 1944 — Guy FRÉGAULT, historien, pour son ouvrage « D'Iberville le Conquérant; 1945 — Germaine GUÈVREMONT, pour son roman « Le Survenant »; Robert CHARBONNEAU, pour son roman « Ils posséderont la terre »; 1947 — Esdras MINVILLE, pour son ouvrage « Le citoyen canadien-français ». Les travailleurs intellectuels n'ont donc plus raison de se lamenter et de crier que nous sommes un peuple de philistins; si leurs ouvrages valent quelque chose, le Prix annuel Duvernay les attend pour les récompenser et les inciter à créer.

Terminons cette nomenclature par un exposé rapide de la benjamine des œuvres de la St-Jean-Baptiste de Montréal: *le Prêt d'Honneur*.

Organisme sans but lucratif, le Prêt d'Honneur a pour objet de venir en aide à la jeunesse afin de lui permettre d'entreprendre ou de poursuivre des études spécialisées. Oeuvre éminemment louable, répondant à un besoin criant, et qui vise à nous doter des techniciens, des artisans, des savants, des artistes ou des spécialistes, sans lesquels notre économie restera naine.

On l'a répété sur tous les tons, nos jeunes sont bourrés de talent et ne lésinent pas sur l'ouvrage. Or, dans nombre de cas, ils doivent se contenter de postes secondaires faute d'avoir eu l'argent pour pouvoir se payer la maîtrise d'un bon métier. Que de talents de chez nous restés en friche, à cause d'un secours pécuniaire qui n'est jamais venu à leur rescousse ! Or,

comparée avec jadis, la situation d'aujourd'hui est au moins deux fois pire. Au point qu'un jeune homme sérieux, issu de parents pauvres ou de modeste aisance, hésite à se lancer dans des études de longue haleine, à moins d'avoir la certitude de pouvoir recourir aux bons offices d'un mécène. Une bourse d'études, qui défraie le coût des frais de scolarité dans une grande École ou dans une université, est certes d'un précieux appoint. Mais, à cela, s'ajoutent d'autres frais essentiels: logement, repas, déplacements, vêtements, loisirs, etc., qu'il faut prévoir au départ. C'est précisément pour obvier à la pénible situation matérielle d'une bonne partie de notre jeunesse studieuse que le Prêt d'Honneur a été fondé en 1944. Désormais, tout en continuant à s'imposer de lourds sacrifices, nos étudiants risquent de moins en moins d'être contraints par la misère de laisser en plan leurs études, si brillantes et si prometteuses soient-elles, après avoir parfois ruiné leur santé et volatilisé leurs modestes économies.

Dans le peuple ou la petite bourgeoisie, trop nombreux sont les fils de nos grandes familles qui doivent se chercher très tôt un petit emploi de commis ou de gratte-papier: avant même d'avoir parachevé leurs études primaires supérieures. Et cela, au grand chagrin de l'instituteur perspicace qui voudrait bien diriger ces adolescents intelligents et débrouillards vers les carrières techniques. On ne s'explique pas autrement notre pénible carence de techniciens dans tant de domaines.

Le temps est passé où il suffisait pour percer de savoir lire et écrire. La concurrence effrénée dans le domaine économique, entre peuples comme entre

individus, commande la spécialisation à fond. Des postulants, on exige des connaissances solides puisées aux meilleures sources et dispensées par des compétences reconnues. Naguère, il suffisait d'avoir du cœur au ventre et de l'intelligence pour faire sa trouée: de nos jours, on exige davantage et l'on filtre impitoyablement les candidats pour le plus modeste emploi. Or, où peut-on acquérir cette compétence essentielle pour nous permettre d'exercer lucrativement un métier, une profession, une occupation quelconque, etc., sinon dans nos nombreuses écoles d'arts et métiers, nos écoles techniques, nos écoles d'enseignement spécialisé ou dans nos écoles et facultés universitaires?

Pénétrer dans l'une de ces institutions, s'y asseoir régulièrement pour y écouter les professeurs et prendre des notes, est chose relativement facile. Mais, répétons-le à satiété, il faut en outre de l'argent pour solder les frais croissants qui se rattachent à ces études spécialisées. Cette éventualité hante l'imagination de centaines de jeunes gens, désireux de se lancer à l'avant, mais qui hésitent ou se découragent devant les difficultés futures. De là, la nécessité impérieuse d'alimenter le Fonds du Prêt d'Honneur. Pour répondre à toutes les demandes de secours, les nôtres doivent se montrer d'une rare générosité. Les bénéficiaires seront nombreux dans la mesure où la caisse de secours du Prêt d'Honneur le permettra. Comme il s'agit d'un prêt sans intérêt, remboursable par le bénéficiaire dans un délai maximum de 15 ans, le Fonds inaliénable récupérera donc les deniers et ne saura dans l'avenir qu'étendre indéfiniment son bienfaisant appui.

Le Prêt d'Honneur répond à un besoin de l'heure. Grâce à lui, un plus grand nombre de jeunes se tailleront un avenir à la hauteur de leurs talents.

Jean-Robert BONNIER

LA FLEUR DE LIS

Le nouveau drapeau québécois, qui a officiellement flotté pour la première fois sur la tour centrale du Parlement le 21 janvier dernier, est tout à la fois l'emblème de la Province française de la Confédération canadienne et l'emblème du peuple français d'Amérique, que les individus, les familles ou les groupes de ce peuple soient dans nos provinces de majorité anglaise ou aux Etats-Unis. Ne voit-on pas le drapeau basque flotter également en France et en Espagne, partout où les Basques sont chez eux sur les deux versants des Pyrénées occidentales? Les fleurs de lis qui caractérisent notre drapeau figurent bien nettement chez nous la Nouvelle-France.

On les trouve, en effet, sur le blason du Québec, qui date du 26 mai 1868. A cette époque au nombre de deux, elles ont été portées à trois dans la modification du même blason, faite le 9 décembre 1939.

Quand le gouvernement fédéral abandonna l'usage des armoiries de la Grande-Bretagne, le 21 novembre 1921, pour adopter le blason canadien, il y figura l'élément français du Canada par les fleurs de lis. On les trouve à trois endroits différents dans les armoiries fédérales. D'abord dans un des cantons de l'écu, puis dans la bannière tenue par la licorne et enfin dans la terrasse soutenant la devise: "A mari usque ad mare".

Le 21 mars 1938 la Ville de Montréal adopta des armoiries nouvelles. Et c'est encore par la Fleur de lis que l'élément français fut représenté sur l'écu.

On peut donc dire que le caractère légal accordé au vieux drapeau fleurdelisé du Québec, en usage depuis bientôt un demi-siècle, avec pour seul changement le redressement des fleurs de lis, ne faisait que confirmer des signes anciens employés tant à Québec, qu'à Montréal et à Ottawa pour symboliser le peuple français d'Amérique que forment les Canadiens français. Il nous a paru bon de le faire remarquer ici à ceux qui s'intéressent à ces questions.

Arborons de plus en plus le fleurdelisé au Québec! Et que la prochaine fête de la Saint-Jean-Baptiste, fête nationale des Canadiens français, la première depuis la reconnaissance officielle du fleurdelisé, soit particulièrement brillante en 1943!

Un motif additionnel invite les Canadiens français à organiser de belles fêtes populaires le 24 juin prochain. Il y a en effet, cette année, quarante ans que le pape Pie X, accueillant favorablement une supplique de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, présentée par Monseigneur Bégin, le futur cardinal, faisait de saint Jean-Baptiste, si vénéré par notre peuple, son patron officiel. Les lettres papales ont été émises, ne l'oublions pas, le 25 février 1903.

ANATOLE VANIER

Pour un nationalisme social

Monsieur Laurendeau,

J'ai toujours suivi votre activité nationale, sociale et politique depuis l'époque des fameuses et retentissantes campagnes de réveil national des Jeunes-Canada. C'est pourquoi je ne suis nullement surpris aujourd'hui de vous voir diriger une enquête comme celle-ci⁽¹⁾. Enquête qui, me semble-t-il, s'imposait et qui devrait accélérer, chez la majorité de nos nationalistes et de nos patriotes sincères, une revision révolutionnaire des conceptions qu'ils entretiennent généralement sur le prolétariat dans ses relations avec la national.

M. Laurendeau, vous êtes un nationaliste, mais nous avons aussi des preuves comme quoi un sain radicalisme économique et social vous anime. Nous savons que vous désirez *véritablement* libérer le peuple de son asservissement économique et que, pour atteindre votre objectif, vous seriez prêt à vous servir de tous les moyens *moralement irréprochables et techniquement possibles*. On ne peut en dire autant, hélas, de tous ceux que l'on est venu à considérer comme faisant partie de *l'intelligensia* nationaliste. Et si l'on peut ainsi parler du bois vert, que peut-on dire du bois

(1) Réponse à l'enquête « Pour un humanisme ouvrier ».

sec ? Si parmi les chefs nationalistes, dans la politique, l'économique, le social et le culturel, les gens convaincus, non seulement en théorie mais encore en pratique, du bien-fondé et de la solidité de la cause prolétarienne forment une minorité, on peut imaginer la pensée sociale et économique qui peut animer les simples troupiers !

Je ne suis pas encore très vieux puisque je dépasse à peine la trentaine. Mais, depuis ma sortie du collège, je me suis mêlé d'assez près aux mouvements politiques nationalistes suivants : Jeunesses-Patriotes, Action Libérale Nationale, Union Nationale première manière (Duplessis — Hamel — Grégoire — Chaloult) et Bloc Populaire. Voici les constatations que j'y ai faites : moins quelques exceptions louables, tant chez les lieutenants que chez les députés éventuels et les organisateurs de ces différents mouvements, aucunes idées sociales et économiques radicales et précises. Où sont-ils donc tous ces inconstants et ces impulsifs que nous y avons rencontrés et qui osaient même quelquefois s'attaquer au problème des trusts sur les tribunes populaires ? Vous les trouverez aujourd'hui pendus aux basques des vieux partis, chantant les louanges de chefs qui, parce qu'ils sont juchés sur une caisse électorale, peuvent donner l'impression d'être grands. Tous ces « vire-capot » dont plusieurs se proclament nationalistes et qui le sont peut-être encore, nourrissaient-ils des théories sociales et économiques bien au point ? Vous me permettrez d'en douter.

Les programmes de ces mouvements, même si on pouvait les discuter ou les trouver incomplets, étaient la plupart du temps économiquement et

socialement radicaux. Mais je suis maintenant sous l'impression que beaucoup parmi les gens qui avaient à les défendre, ne les comprenaient pas ou ne les appréciaient pas à leur valeur. Il s'agit d'une enquête sérieuse, n'est-ce pas ? Je n'ai donc pas à m'excuser d'être franc et d'apporter des précisions. Voici, entre autres, un petit fait significatif. Un jour, dans un comité, je rencontrai deux candidats du Bloc Populaire. Nous discussions de choses et autres. A un moment donné, je tentai de faire dévier la discussion sur les problèmes ouvriers ainsi que sur ceux des trusts et de la monnaie. Peine perdue. De tels sujets n'avaient aucunement l'air de les intéresser. Je poussai même, plus tard, l'audace jusqu'à demander à l'un d'entre eux d'aborder les questions sociales devant le public et d'y consacrer au moins le tiers de ses discours. Vous vous souvenez, M. Laurendeau. On était en guerre à cette époque. Et l'apprenti-député (à moins que ce ne fût un apprenti-sorcier) de répondre : « Toutes ces affaires-là, ça vaut rien pour les gens. Ce qui les intéresse, c'est la conscription, c'est la guerre. » Et pourtant le programme du Bloc Populaire comportait autre chose. Notre type, nos types ne semblaient pas attacher d'importance à de telles fautes. Petit incident qui en dit long.

Et l'Union Nationale, maintenant. D'où vient que tant de nationalistes appuient actuellement ce parti avec un certain enthousiasme qui n'est pas toujours de commande ? Simplement, lorsqu'il n'y a pas de questions de crèche, que leurs théories sociales et économiques sont très infantiles, rudimentaires, conservatrices et réactionnaires. Il n'y a qu'à analyser les articles ou les discours des coryphées nationalistes de

ce parti pour s'en rendre compte. Mais répondra-t-on, n'empêche que les gens et même une partie des ouvriers semblent supporter ce parti. Oui avec une machine électorale bien graissée, on peut tout. Un parti nationaliste et social sincère qui ne voudrait pas compter sur la Caisse électorale devra tenter d'autres moyens pour convaincre le peuple.

Laissons les mouvements politiques ou parapolitiques. Allons rendre une petite visite aux organismes sociaux et économiques qui comptent des nationalistes. Pour ma part, je fais partie de la Saint-Jean-Baptiste, d'une Caisse Populaire et d'une coopérative de consommation. J'y rencontre des nationalistes. Toujours en faisant la part des exceptions, je constate ceci: un conservatisme absolument dépassé et un « bourgeoisisme » économique déroutant.

J'ai voulu être franc en même temps que précis et pratique. J'espère qu'on ne m'en voudra pas. On pensera peut-être que je me trompe. Tant mieux, si c'est vrai. Mais j'ai bien peur de ne pas m'abuser. Ces réflexions ne sont pas faites dans un but de critique destructive ni pour s'acharner sur les petites bêtes noires. Elles ne veulent que mettre en lumière ce que je crois être une des principales causes de désintéressement des masses ouvrières canadiennes-françaises à l'égard de la cause nationale. Les ouvriers, en général, n'étudient pas les programmes des partis nationalistes, mais ils examinent les hommes qui se présentent devant eux et en auscultent les discours. Le programme a beau être magnifique si la coloration des discours n'y correspond pas, les ouvriers ne mordront jamais, surtout aussi longtemps que des partis solidement organisés au point de vue électoral

mèneront une bataille de corsaire à tous les nouveaux partis qui veulent troubler leur quiétude. Dans les milieux nationalistes conscients, on s'est demandé pourquoi les ouvriers n'étaient pas nationalistes ou simplement patriotes. Je crois que la question est mal posée et qu'il faudrait plutôt se demander: « Pourquoi les nationalistes ou simplement les patriotes (je ne parle pas des programmes ni des principaux chefs) se désintéressent-ils en pratique des masses ouvrières? » De tout ce qui précède, se dégage donc à mon sens une première constatation très utile pour établir les remèdes que ne manquera pas de proposer le directeur de cette enquête: un conservatisme désuet ronge comme un cancer les phalanges nationalistes du Québec.

Pour faciliter le travail d'enquête, je donnerai maintenant les autres causes du désintéressement ouvrier à l'égard du national en suivant le plan que vous avez vous-même établi dans la revue d'octobre dernier. Vos sept points de repère me suffiront amplement à couvrir le terrain qui reste à explorer. Et d'abord, parlons de l'insécurité ouvrière. Je crois que c'est la cause principale, et de loin, du désintéressement des travailleurs des villes pour tout ce qui touche au national et même au simple patriotisme. Je sais ce que je dis. Je suis membre d'une famille qui a compté 10 enfants. Mon père est un cantonnier au service des Chemins de fer Nationaux. Pendant près de six ans, nous avons habité un taudis. Si nous avons toujours mangé à notre faim, c'est que la quantité a la plupart du temps suppléé à la qualité. Pour tout dire, mon père n'a gagné pendant longtemps que \$18 par semaine pour nourrir, vêtir et loger 12 per

sonnes. Mes premières leçons d'économie politique et sociale, je les ai prises dès ma plus tendre jeunesse, surtout les soirs de paye alors qu'il fallait régler les factures et établir le budget familial. Et croyez-en ma parole, ces cours-là ne se donnent dans aucune des universités du monde. Et j'aurais bien aimé voir la tête de l'intellectuel embourgeoisé qui aurait tenté, à ces moments-là, de venir donner une leçon de patriotisme à mon père qui venait justement de s'apercevoir qu'en dépit de toutes les privations imposées à sa famille, il lui manquait encore \$2, \$3, ou même \$5 pour boucler.

Il n'y a pas de honte à révéler ces choses. Et je le fais avec d'autant plus d'aise que j'espère que ces petits faits vécus par un des leurs, aideront les nationalistes encore perdus dans les nuages, à comprendre que pour intéresser les ouvriers, ils devront arriver à eux par les routes de l'économie et du social. Les nationalistes, je ne le redirai jamais assez, doivent être prêts à prendre tous les moyens *moralement irréprochables et techniquement possibles* pour que s'établisse au plus tôt le salaire vital. Les nationalistes devront cesser de confondre « jansénisme » et « catholicisme » pour viser enfin à donner à l'ouvrier un niveau de vie dont le plancher serait sans doute le minimum vital biologique, mais dont le plafond ne serait établi qu'en considération des ressources naturelles du pays.

Salaire vital, allocations familiales adaptées aux familles nombreuses, logement populaire à bon marché, pension de vieillesse à 60 ans, assurance-santé, lutte contre les trusts des denrées essentielles par les régies et le coopératisme, lutte contre ceux de la haute

industrie, des ressources naturelles et des services publics par les régies, le coopératisme, la socialisation ou la nationalisation, nouvelles techniques de distribution de pouvoir d'achat, réformes monétaires, voilà autant de projets susceptibles d'intéresser les ouvriers et que *tous* les nationalistes devraient avoir à cœur de réaliser après en avoir fait l'essentiel de leurs discours populaires.

L'autonomie provinciale est à l'ordre du jour. C'est une question grave pour notre nationalité. Mais je connais assez le monde ouvrier pour pouvoir dire qu'il se fiche comme de l'an 40 d'une autonomie qui abaisserait son niveau de vie ou même le bloquerait à une certaine hauteur nullement en rapport avec les richesses du pays. Il faut vous rendre ce témoignage, M. Laurendeau, que, comme le journal d'ailleurs auquel vous êtes attaché, vous avez su envisager la question de l'autonomie provinciale sous cet angle. Votre exemple devrait être suivi par tous ceux qui sont ou qui se disent nationalistes. En certains milieux, on accusera les ouvriers de vulgaire matérialisme. Grossière accusation que seuls peuvent forger ceux dont les revenus permettent un tel vol plané dans la stratosphère de l'euphorie d'une bourgeoisie bien nourrie.

Abordons maintenant la question de l'instruction. On peut envisager le problème sous deux angles : éducation nationale et accès des ouvriers aux écoles primaires supérieures, techniques, secondaires et universitaires. Le premier aspect a souvent été traité. Je me bornerai au second. Le sain nationalisme, le patriotisme marche de pair avec le développement de la personnalité. Aussi je crois qu'il fleurirait plus

spontanément chez une classe-ouvrière plus instruite. Pour cette raison, entre beaucoup d'autres, le nationaliste doit donc attacher une grande importance à l'instruction du prolétaire. Je sais bien que mon père, par exemple, n'aurait jamais pu envoyer tous ses enfants aux écoles élémentaires supérieures, techniques, secondaires ou universitaires. Plus que cela, il n'aurait pas pu leur faire suivre, à tous, les cours des Écoles d'arts et métiers parce que, très tôt, il a eu besoin de leurs salaires. L'instruction généralisée, il ne faut pas penser à cela actuellement dans les familles ouvrières nombreuses, même avec les allocations familiales. Cette situation doit changer.

Le prolétaire québécois pose devant nous, entre autres, trois problèmes qu'il est urgent de résoudre: c'est un locataire qui bien souvent habite un taudis, c'est un homme qui ne peut faire soigner femme et enfants qu'au prix d'un endettement très lourd, c'est un type qui ne peut faire instruire ses enfants. Pour ce qui est de l'instruction, comment en sortir? J'y vais carrément. Pour ma part, je n'ai aucune objection contre l'enseignement gratuit aux trois degrés primaire, secondaire et universitaire. Ou bien, je proposerais un système généralisé de bourses d'étude aux trois degrés de l'enseignement, ce qui reviendrait au même point de vue où je me place: accès massif possible des ouvriers à l'instruction technique, secondaire et universitaire. Avec un tel système, on pourrait par exemple, si l'embauchage de laïcs dans le secondaire l'exigeait, remonter le tarif de nos collèges sans pour cela rendre encore plus considérables les obstacles qui font que les fils d'ouvriers ne peuvent aller actuellement au collège que s'ils ont l'intention

« de faire des prêtres ». Toutes ces réflexions, je les ai entendues plusieurs fois dans ma famille et chez celles que nous fréquentions, des familles ouvrières aussi. Il n'y avait aucune acrimonie dans le ton de ces commentaires, mais simplement un fatalisme et une résignation que je m'explique aujourd'hui difficilement.

Comme autre facteur de dénationalisation des ouvriers, je penserais au facteur économique, c'est-à-dire à ce fait brutal que les entreprises où les travailleurs doivent gagner leur vie sont trop souvent étrangères. Ai-je besoin de m'attarder longuement sur les mauvais effets psychologiques, nationalement parlant, de ces contremaîtres unilingues, de tous ces buralistes anglophones, de tous ces écrivains, de toute cette paperasse, de toute cette atmosphère anglicisante de nos grandes usines sur nos masses ouvrières ?

Les nationalistes, tous les nationalistes, devraient savoir qu'il y a des moyens d'en sortir et ils devraient les exposer au peuple avec insistance à l'occasion. J'avoue qu'un socialisme provincial résoudrait très bien le problème si l'on ne considérait dans tout cela que le point de vue national. Mais, comme il y a d'autres aspects à la question, il n'est pas nécessaire, du moins pour le moment, d'aller jusque là. Mais ne croyez-vous pas que la nationalisation (demandée par le Bloc d'ailleurs) de toutes les centrales électriques, la socialisation (administration conjointe par l'État, les propriétaires, les cadres, les ouvriers et les consommateurs au besoin) ou la coopératisation de nos pulperies, le contrôle de nos mines (nationalisation, majorité des parts ou royautés), la provincialisation ou la municipalisation des services publics (téléphone,

transports routiers), des mesures favorisant l'expansion du secteur coopératif dans l'alimentation, le vêtement et la construction, la surveillance étroite de la haute industrie du secteur libre, ne croyez-vous pas que toutes ces mesures, et il y en aurait d'autres encore, contribueraient à faire l'ouvrier se sentir un peu plus chez lui, un peu plus libre, nationalement parlant, à l'usine ? Ne croyez-vous pas que par des initiatives semblables qu'il faut envisager dès maintenant, le facteur économique cesserait de jouer contre nous ?

Pour réconcilier les ouvriers avec le national, il faut encore, à mon sens, que les nationalistes s'attachent à défendre une politique ouvrière moderne avec la collaboration des syndicats ouvriers nationaux ou autres. Pour une raison ou pour une autre, les syndicats nationaux ne sont plus seuls dans la province. Il faut que les nationalistes prennent donc toutes les bonnes suggestions, quelle que soit l'union qui les propose. Il est toutefois à souhaiter que les syndicats nationaux jouent encore un plus grand rôle dans la province. Ils peuvent, plus que les autres unions ouvrières, combler le fossé qui sépare trop de travailleurs urbains du national. Ce rôle, ils le joueront s'ils sont assez agressifs pour parler et agir quand c'est le temps ; s'ils savent déclarer la grève quand il le faut pour mater des patrons qui ne veulent rien comprendre et que l'absence de lois adéquates rend encore plus difficiles à manier ; s'ils peuvent enfin manœuvrer de façon à organiser, avant les unions internationales, les ouvriers des usines où les syndicats n'existent pas encore ! Ce rôle, les syndicats nationaux le joueront mieux que d'autres s'ils commencent à penser que l'heure sonnera peut-être bientôt de la transformation

des structures de l'entreprise et s'ils se préparent en conséquence.

Quand les ouvriers auront la conviction que les masses nationalistes ne sont pas composées que de réactionnaires à œillère mais de politiques, de sociologues, d'économistes, d'écrivains, de journalistes, de chefs de groupe, de citoyens qui veulent leur donner un niveau de vie en rapport avec les ressources naturelles du pays, on verra peu à peu les ouvriers s'en rapprocher et, quittant l'état d'apathie où ils sont présentement, cesser de se laisser dériver au gré des flots sortis des caisses électorales des vieux partis. C'est ce que de récents mouvements nationalistes européens (malheureusement souvent totalitaires et matérialistes) ont su ou avaient su comprendre.

Si les nationalistes québécois, les vrais nationalistes, ceux qui actuellement sont désintéressés, pauvres et sans caisse électorale, veulent avoir les ouvriers avec eux, ils doivent se gagner leur confiance. Ils doivent, si jamais ils pouvaient un jour se dévouer dans le domaine politique, travailler d'arrache-pied à donner aux masses un minimum vital en rapport avec les ressources naturelles du pays. S'appuyant à fond sur les syndicats, les nationalistes s'apercevront que leur audace et que leur amour de la justice sociale ne resteront pas longtemps sans fruits. L'environnement culturel, la vitalité de la famille, tout cela s'en ressentira pendant que les arguments marxistes (la nation : création bourgeoise au service du capital) ne prendront plus que dans certains milieux aussi restreints que butés et sans influence réelle.

De tous ces commentaires, voici donc, en résumé, les remèdes que je suggère pour rapprocher les ouvriers du nationalisme ou simplement même du patriotisme.

1 — Les nationalistes, en général, doivent s'éloigner d'un conservatisme périmé pour se tourner vers l'avenir. Qu'ils prennent en main, violemment s'il le faut, la cause des prolétaires.

2 — Les programmes des partis nationalistes ont été en général assez radicaux. Il faudra toutefois en reviser certaines parties en fonction des courants d'idées nouveaux.

3 — Les propagandistes, les aspirants-députés, les chefs nationalistes dans les domaines politique, social, économique et culturel devront reprendre la lutte contre les trusts laissée en plan depuis quelques années.

4 — Les nationalistes, tous les nationalistes, doivent se faire les champions du logement populaire, de l'assurance-santé, des pensions de vieillesse à 60 ans, de l'instruction gratuite (système de bourses ou autre chose), du salaire vital et des allocations familiales. Ils devront étudier certaines techniques de distribution de pouvoir d'achat à appliquer surtout en temps de crise économique par exemple et manifester à l'égard des questions monétaires autre chose qu'un hautain mépris basé la plupart du temps sur l'ignorance.

5 — Les nationalistes, en plus d'être fervents coopératistes, ne devraient pas reculer devant les nationalisations, les socialisations et les municipalisations qui peuvent s'imposer dans les secteurs des services publics et des ressources naturelles.

6 — Les nationalistes devront marcher la main dans la main avec les syndicats ouvriers. Quant aux

nationalistes des syndicats nationaux, ils devront se montrer aussi audacieux que les chefs des autres unions ouvrières. Plus que cela, ils devront se préparer à collaborer aux transformations des structures de l'entreprise à capital anonyme.

Vous avez raison, M. Laurendeau, de reconnaître l'importance croissante des masses ouvrières dans le Québec. Les prolétaires, c'est clair, sont appelés à jouer un rôle qui ne fera que grandir avec le temps. Les nationalistes sont à une bifurcation de la route. Il faut qu'ils choisissent. S'ils ne le font pas à temps, ils verront peu à peu leurs rangs se dégarnir de leurs éléments les plus près de la classe ouvrière au profit des autres partis canadiens socialement et économiquement plus dynamiques. L'on peut, avec de moins en moins de chances de se tromper, affirmer que le nationalisme canadien-français sera économiquement et socialement radical, ou il ne sera pas.

Jean-Paul ROBILLARD

**“Donnez-nous aujourd'hui
notre pain quotidien . . .**

**L'Action nationale attend la vie de ses
abonnés. Les abonnements qu'on lui paye à
échéance sont véritablement son PAIN QUO-
TIDIEN. Conclusion facile à tirer . . .**

Un siècle après la reconnaissance officielle de la langue française

Nous célébrons cette année le centenaire de la reconnaissance officielle de la langue française au Parlement canadien. C'est en 1848, en effet, que le Parlement impérial consentit enfin à abroger la clause de l'Acte d'Union qui proscrivait l'usage du français à la Législature des Canadas-Unis.

Lorsque le gouverneur, lord Elgin, vint donner lecture du discours du trône en français à l'ouverture de la session de 1849, il ne faisait sans doute que consacrer officiellement une tradition que nos parlementaires avaient imposée de haute lutte depuis la première session de l'Assemblée législative du Bas-Canada en 1792. La clause vexatoire de l'Acte d'Union n'avait même pas réussi à interrompre cette tradition. La Fontaine avait prononcé en français son premier discours à la Législature en 1842 pour protester solennellement contre la proscription de notre langue. Et c'est précisément après son retour au pouvoir en 1848 que le Parlement impérial se décidait à satisfaire

la première des réclamations qu'il avait formulées six ans plus tôt.

L'Acte de l'Amérique Britannique de 1867 reconnut le caractère officiel de la langue française, mais la formule adoptée par les Pères de la Confédération n'était pas aussi claire que l'on aurait pu le souhaiter. L'article de la constitution qui a trait aux langues officielles du Canada ne procède pas par voie d'énonciation de principe, mais par voie d'énumération des usages que l'on fera du français et de l'anglais. Il proclame que l'usage des deux langues est obligatoire dans la rédaction des lois et des débats du parlement et facultatif pour ce qui est des discours prononcés au parlement et des recours aux tribunaux fédéraux.

Cette formule ambiguë, Canadiens français et Canadiens anglais ne l'ont pas toujours interprétée de la même façon. Nous avons toujours interprété l'article selon l'esprit en soutenant que les deux langues étaient également officielles tandis que nos coassociés l'ont interprété trop souvent selon la lettre en prétendant que la seule langue officielle était l'anglais et que le français ne jouissait que de certains privilèges limités définis par la constitution.

Cette lutte pour la reconnaissance des droits officiels de la langue française se poursuit encore, mais nous pouvons dire que nous avons sans cesse gagné du terrain, surtout au cours des cinquante dernières années. Les succès obtenus sont sans doute attribuables en partie aux interventions courageuses de certains de nos parlementaires, mais encore davantage aux protestations répétées de milliers de citoyens obscurs que l'on a souvent voulu tourner en ridicule

mais qui n'en ont pas moins servi efficacement le prestige du français au Canada

* * *

La constitution déclare que l'usage du français est obligatoire dans les textes de lois et les procès-verbaux du Parlement canadien. La clause a toujours été observée si on l'interprète dans son sens restrictif. Comme les Canadiens français n'ont jamais accepté cette interprétation, ils ont soutenu que l'usage du français était obligatoire dans tous les documents publics puisque le gouvernement n'est qu'une émanation du parlement et que les services administratifs relèvent en définitive du Parlement.

La lutte a d'abord porté sur la monnaie et le timbre-poste dont la valeur symbolique et la circulation à l'étranger retenaient particulièrement l'attention. Le timbre-poste bilingue et la monnaie bilingue constituent les deux grands succès remportés par les Canadiens français pendant l'entre-deux-guerres. C'est à l'initiative personnelle de deux anciens ministres disparus, Jacques Bureau et Pierre Véniot, que nous devons le français qui apparaît sur le timbre d'accise et le timbre-poste. La monnaie bilingue a fait l'objet de violents débats et de deux mesures législatives, l'une imparfaite votée sur la fin du régime Bennett et l'autre définitive après le retour au pouvoir du gouvernement King. Cette disposition législative vaut pour les billets de banque. Pour ce qui est de la monnaie de nickel ou de bronze, on a éludé la question en utilisant des inscriptions latines ou des mots qui s'écrivent de la même façon dans les deux langues.

La francophobie n'en a pas moins trouvé à s'exprimer un jour en gravant subrepticement une inscription anglaise en caractères télégraphiques microscopiques sur l'une de nos pièces de monnaie.

Pour ce qui est des innombrables publications fédérales, la lutte n'est pas terminée, mais la situation s'est sensiblement améliorée. Le nombre des rapports, brochures, communiqués de toutes sortes qui sont imprimés dans les deux langues s'accroît sans cesse. Il arrive encore trop souvent que la version française ne soit disponible que plusieurs semaines ou plusieurs mois après la version anglaise, mais de ce point de vue aussi il y a amélioration. Le Bureau des Traductions compte aujourd'hui un personnel de quelque 125 spécialistes et il continue à recruter des traducteurs compétents.

* * *

Il ne faut évidemment pas se contenter de revendiquer auprès des autres le respect des droits officiels de la langue française, il faut également que nous la respections nous-mêmes en l'utilisant en toutes circonstances dans nos relations avec l'administration fédérale. C'est ici qu'intervient l'usage facultatif du français dont parle la constitution. Ce n'est plus ici une question de droit, mais une question de fait. Les droits que l'on n'exerce pas tombent vite en désuétude comme la chose est arrivée pour le français en Louisiane et pour l'espagnol au Nouveau-Mexique. Si l'usage du français est facultatif ou permis pour les législateurs au parlement, il l'est également pour les contribuables dans leurs relations avec les services fédéraux.

En pratique, le contribuable qui s'adresse en français à un service fédéral est assuré de recevoir une réponse dans sa langue. Il est cependant exposé à certains retards qui proviennent de ce que la lettre et la réponse doivent être successivement traduites étant donné que les fonctionnaires responsables sont en immense majorité anglais et unilingues. Les Canadiens français ne doivent cependant pas se laisser rebuter: ils doivent au contraire réclamer un service égal à celui que l'on assure à leurs compatriotes de langue anglaise. Ils ne doivent pas se lasser de réclamer des formules et des documents français, ils ne doivent pas se lasser surtout de réclamer une représentation équitable dans le haut-fonctionnarisme fédéral. Ce sont les fonctionnaires français, lorsqu'ils seront assez nombreux, qui assureront efficacement le respect de la langue française dans l'administration fédérale.

Le Québécois qui visite pour la première fois le superbe édifice construit sur la colline qui domine la rivière pour loger le Parlement canadien est toujours déçu et même déprimé par l'atmosphère anglaise qui l'enveloppe. Il remarque, comme le député de Saint-Maurice-Lafèche, M. René Hamel, le faisait récemment observer à la Chambre, que nombre d'inscriptions, à partir des plaques indicatrices jusqu'aux menus du restaurant, sont exclusivement rédigées en anglais.

Et s'il va prendre place dans l'une des galeries de la Chambre des Communes pour assister à la séance, il peut arriver qu'il y passe des heures sans entendre un seul mot français. Il aura l'impression que l'on ne respecte pas le caractère officiel de la langue fran-

çaise et que nos députés ne se prévalent pas souvent de leur droit facultatif de parler le français.

Il est certaines formules du rituel parlementaire qui consacrent le caractère officiel du français, mais elles ne sont pas très nombreuses. Elles ont sans doute leur valeur symbolique, mais elles ne réussissent pas à créer une atmosphère française. C'est ainsi qu'après l'adoption d'une motion le président de la Chambre dira: « Adopté, carried » et que le greffier se lèvera pour dire: « First reading of this bill — Première lecture de cette loi ». En principe, toutes les formules réglementaires devraient se réciter dans les deux langues, mais cette répétition serait aussi longue que fastidieuse. Il devrait y avoir moyen de réformer la procédure de façon à ce que l'on alterne entre la formule française et la formule anglaise.

Pour ce qui est des débats mêmes, l'usage du français ou de l'anglais pose une question embarrassante pour nos députés. S'ils s'expriment en anglais, ils réduisent d'autant la part faite au français et accentuent le caractère anglais du Parlement. S'ils s'expriment en français, ils se condamnent à parler dans le vide parce que l'immense majorité des députés de langue anglaise ne possèdent pas la plus élémentaire connaissance du français et s'empressent de quitter la Chambre. Ils sont ainsi tiraillés entre leur désir de servir les intérêts de leurs commettants. Il est cependant des circonstances où l'on peut dire quelques mots en français sans qu'il y ait inconvénient à n'être pas compris, par exemple lorsqu'un député annonce qu'il n'a pas voté parce qu'il était « pairé » avec un député du parti opposé. M. Georges Héon, député

d'Argenteuil, donne toujours le bon exemple sur ce point.

Quant aux discours proprement dits, ils se divisent en deux catégories : ceux qui constituent une intervention directe dans le débat et qui s'adressent à la Chambre même et ceux qui s'adressent aux électeurs et à l'opinion publique par la voie des journaux. Plusieurs députés ont pris l'habitude de prononcer en français les discours de la seconde catégorie et de s'exprimer en anglais lorsqu'ils veulent intervenir directement dans le débat. D'autres passent du français à l'anglais et de l'anglais au français au cours du même discours. C'est un véritable dilemme qui se pose pour ceux de nos députés qui veulent jouer un rôle véritable au Parlement. M. Henri Bourassa s'exprimait ordinairement en anglais pour se faire comprendre de ses collègues de langue anglaise. M. Maxime Raymond est peut-être le seul à prononcer des discours véritablement importants.

Dans un Parlement bilingue comme le nôtre, il ne serait que normal que l'immense majorité des députés fussent bilingues, que chacun pût s'exprimer dans sa langue maternelle avec la certitude d'être écouté et compris s'il a vraiment quelque chose à dire. En fait, les députés de langue anglaise qui possédaient des notions convenables de français ont constitué jusqu'ici des exceptions que l'on pouvait compter sur les doigts. Depuis la dernière élection générale, cependant, on constate un progrès considérable de ce point de vue. Plusieurs députés de langue anglaise ont manifesté le désir d'apprendre le français et quelques-uns ont réussi à l'apprendre suffisamment pour le parler à la Chambre — notamment MM.

Donald Fleming et E.-W. Fulton, chez les conservateurs, Roy-W. Thatcher et R.-R. Knight, chez les socialistes, et W. Benedickson, chez les libéraux. M. Fleming en est même rendu à résumer assez souvent son argumentation en français après l'avoir développée en anglais. La tradition s'est également établie depuis 1945 que le proposeur et le secondeur de l'adresse s'expriment dans les deux langues et l'on a vu des députés libéraux de langue anglaise se donner beaucoup de mal pour apprendre au moins une phrase en français afin de se conformer à ce nouvel usage.

Comme la nouvelle députation française élue en 1945 a déployé beaucoup plus d'activité à la Chambre que celle qui l'avaient précédée, elle s'est acquis un prestige qui sert en même temps celui de la langue française. L'influence de la députation française devrait s'accroître encore après la prochaine élection puisque la dernière redistribution nous vaudra dix députés de langue française de plus.

* * *

La langue française dont LaFontaine et ses contemporains obtenaient la reconnaissance officielle en 1848 n'est pas menacée de tomber en désuétude au Parlement fédéral. Les gains obtenus au cours du dernier siècle ont été lents, mais ils ont été constants et considérables. En 1948, il y a encore sans doute beaucoup à faire pour assurer l'égalité pratique des deux langues officielles. Ce devoir ne s'impose pas seulement à nos députés, mais à tous les citoyens de

langue française: les uns et les autres doivent s'épauler pour faire nommer les hauts fonctionnaires qui devront veiller en notre nom à faire respecter le caractère officiel de la langue française.

Pierre VIGEANT

Face au bloc anglo-saxon

Si l'on totalise les peuples parlant habituellement l'anglais dans l'Amérique du Nord, c'est un bloc de 140 millions qui enserre le petit bloc canadien-français de Québec (moins de trois millions). Si, d'autre part, on totalise les catholiques de toutes langues et races de cette même Amérique du Nord, on parvient au chiffre approximatif de 35 millions, dominés par 105 millions de protestants ou de païens.

Le danger que présente une telle situation n'échappe pas aux catholiques canadiens et contribue à leur donner une forte cohésion et une active vigilance... qui gagnera certainement à se traduire encore plus positivement dans une Action catholique agissante.

Mais les catholiques de langue anglaise, surtout les Irlandais, soutiennent que si les Canadiens français voulaient abandonner leur langue, sortir de leur isolationnisme (très relatif) pour se fondre dans un bloc catholique anglo-saxon, la cause de l'Eglise romaine y gagnerait en prestige et en force de pénétration.

A quoi les Canadiens français répondent que, si la conservation de la foi n'est pas essentiellement liée à la langue, les chiffres prouvent pourtant que, de fait, elle en dépend énormément, du moins dans les conjonctures historiques actuelles du Canada.

En effet, on ne compte guère que 3 pour 100 de Canadiens français qui ne se déclarent pas catholiques... tandis que, parmi les autres races originaires de pays européens catholiques — mais qui se sont anglicisées, — la proportion de ceux qui ne sont plus catholiques est considérable. Ainsi en compte-t-on 44 pour 100 parmi les Canadiens venus d'Autriche et 68 pour 100 parmi les Irlandais.

La fidélité des Canadiens français à la foi de leurs pères tient donc manifestement à l'homogénéité et à la forte vitalité du milieu catholique où ils vivent, assurées, pour une bonne part, par l'identité du langage.

Ajoutons qu'elle tient aussi grâce à l'autorité encore considérable du clergé, mais qui tend à diminuer sous l'influence d'une laïcisation sournoise...

Enfin, le fait que les Canadiens d'origine française ont été, pendant plus d'un siècle, tenus en une quasi-servitude par les Anglais, créa en eux un sentiment complexe d'infériorité et de méfiance, dont ils sortent à peine... grâce à une indomptable énergie et à un travail acharné. Tout ceci explique évidemment bien des particularités de leurs moeurs et de leur caractère... que l'on comprend avec un peu de sympathie et de réflexion.

M. l'abbé Charles BORDET

(Masses Ouvrières, no 25, 1947)

(La Documentation Catholique, 29 février 1948).

POLITIQUE PROVINCIALE

Le rideau tombe...

La session provinciale de 1948 s'est terminée pour Pâques, après l'étude des crédits de chaque ministère. Cette étude a donné lieu à des discussions que les observateurs ont qualifiées de diverses manières. Pour les uns, il s'agissait d'obstruction. Pour les autres, d'étude sérieuse. Que faut-il en penser ?

Nul doute que c'est le droit strict de la Chambre des députés de scruter le budget de chaque ministère, de chercher à savoir l'emploi que le ministre a fait ou entend faire des deniers publics. Nos pères se sont battus pour cette liberté. La fonction est importante. Elle doit s'exercer judicieusement.

Faudrait-il reprocher à l'opposition d'avoir présenté une critique futile des crédits ? Ou bien devons-nous louer M. Godbout et ses lieutenants ? Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de recourir à l'une ou à l'autre de ces formules. Nous ne croyons pas d'une part que l'opposition libérale ait grandement abusé de son droit de critique. Elle a fait de toute façon une critique beaucoup plus acharnée des crédits qu'elle ne l'avait fait aux sessions précédentes. L'approche des élections donnait sans doute le commandement.

Mais peu importe, sous certains aspects, la critique des crédits de certains ministères a été assez bien conduite.

Mais là s'arrête le compliment. Et si dans l'ensemble, il nous paraît que le « thermomètre de l'obstruction » n'a été manufacturé nulle part ailleurs qu'à l'officine de l'organisateur du parti de l'Union Nationale pour des fins électorales seulement, nous regrettons que la critique n'ait pas été plus à point. Il y a place pour une grande amélioration. L'opposition libérale s'étant trop facilement contentée d'imiter les oppositions précédentes, et de chercher dans tous les chiffres fournis, ceux qui pouvaient, sous le jeu de comparaisons pas toujours justes, prendre des proportions de scandales.

De toute la session, que faut-il retenir ? — L'aide provinciale aux Universités, l'enquête et l'arbitrage relatifs à la Compagnie des Tramways de Montréal, quatre lois fort discutées sur le logement. Ajoutez à cela quelques petites lois sans grande importance, et vous avez toute la « production » de la session.

C'est peu. C'est beaucoup moins que n'ont laissé les sessions précédentes. M. André Laurendeau a écrit fort justement : « N'était le drapeau, je doute que l'histoire aurait grand'chose à en retenir. »

Au point de vue historique, la session de 1948 semble devoir laisser le souvenir d'une session au cours de laquelle les excès de langage, les injures, les scènes disgracieuses, ont dépassé tout ce qui s'était déjà vu, ... ou entendu, à l'Assemblée législative. Ajoutons que nos députés auraient grand intérêt, pour le bon renom de la Province, à donner à leurs débats un caractère historique autre que celui-là.

Et la silicose? —

Si le travail de la session ne laisse pas grand'chose de remarquable, est-ce à dire que tout va pour le mieux dans la Province et qu'il n'y a pas de matières sujettes à de la bonne et urgente législation? Il faudrait sûrement pour en arriver à cette conclusion se fermer les yeux. L'attention du procureur général et du ministre du Travail n'a-t-elle pas été attirée en pleine session par la publication des résultats de l'enquête minutieuse que M. Burton Ledoux a menée relativement à la silicose, et à la situation désastreuse dans laquelle se débat la « paroisse silicosée » de St-Remi d'Amherst?

Un grand nombre de journaux et de revues, des sociologues éminents, des associations importantes, ont relevé l'article de RELATIONS de mars 1948, et ont prié les autorités compétentes d'intervenir. Jusqu'à présent aucune voix officielle ne s'est fait entendre.

Ce qui nous semble étrange dans toute cette affaire, c'est que voilà une maladie qui cause des ravages indiscutables, — et cela depuis plusieurs années à St-Remi, — qu'il existe des moyens d'enrayer la marche triomphale de cette maladie, et que personne n'y porte attention.

Nous avons sous les yeux présentement d'impressionnants panneaux-réclames invitant la population à lutter contre le cancer. Nous avons chaque année un appel très opportun de la Ligue antituberculeuse. Des campagnes sont entreprises régulièrement contre plusieurs maladies: la syphilis, la diphtérie, et quoi encore. Tout cela, c'est très bien. Mais qu'attend-on

pour organiser la lutte contre la silicose ? Attend-on que des millions de dollars soient prêts ? — On aurait grand tort. Car la lutte contre la silicose et toutes ses maladies dérivées, pourrait se faire, moins à coups de millions, qu'à l'aide d'une législation appropriée. La Loi des Accidents du Travail se doit de subir les modifications qui s'imposent pour permettre une aide adéquate aux victimes de la silicose.

Une législation préventive s'impose également pour diminuer le nombre des « frappés », qui, à l'encontre des animaux de LaFontaine, en meurent tous en moins de quelques années. Notre capital humain est précieux. Nous n'avons pas le droit de le laisser dissiper. A quoi servirait-il de prendre tant de mesures préventives en vue de diminuer la mortalité infantile, si une fois rendus à l'âge de travailler, ces enfants qu'on a sauvés de la mort vingt fois à l'aide de vaccins, on les abandonne sans défense aux dangers d'une industrie inhumaine ?

Nous ne pouvons donc que joindre notre voix à celles qui se sont déjà fait entendre, et réclamer une action immédiate en la matière. Tous ceux qui sont en mesure d'intervenir et qui s'en abstiennent se font les complices d'une compagnie coupable, et partagent avec elle une dangereuse responsabilité.

Jean DRAPEAU

Les livres et leurs auteurs

Le Canada et l'organisation internationale du travail⁽¹⁾

Il existe de plus en plus d'organisations internationales, quelques-unes pour le plus grand mal de la société, d'autres pour son plus grand bien. L'O.I.T. est non seulement une de ces dernières mais une des plus vivantes.

M. Jean-Pierre Després a publié récemment une étude sur les relations du Canada avec cette organisation. Dans la première partie, l'auteur traite de l'origine même de l'O.I.T. parallèlement au progrès de la législation ouvrière au Canada. Dans notre pays, des difficultés d'ordre constitutionnel ont souvent nui au développement de cette législation, domaine presque exclusif des gouvernements provinciaux. Il en fut de même de tous les États fédératifs. Ces difficultés sont exposées dans la deuxième partie. La troisième et dernière est consacrée aux perspectives d'avenir qui semblent encourageantes... pour l'O.I.T. en tout cas.

(1) « Le Canada et l'organisation internationale du travail », par Jean-Pierre Després, Éditions FIDES, 273 pages.

A cause de son actualité, de sa valeur documentaire aussi bien que littéraire, l'œuvre de M. Després mérite d'être bien connue.

Marc-A. PERRON

* * *

Poésie grecque⁽²⁾

Il existe bien des façons de manifester son amour pour les humanités grecques et latines. On peut se battre pour elles. On l'a fait, ici même dans la province, il y a environ soixante-quinze ans, et ce furent, dit-on, des luttes épiques ! Tout récemment encore, on a fait pour l'amour du grec quelques passes d'armes où d'ailleurs les amours-propres ont reçu d'aussi durs coups que les humanités.

Une autre façon, plus pacifique, est celle de Mgr Émile Chartier qui vient de publier une anthologie de la poésie grecque avec traduction. Les principaux Grecs y sont représentés, d'Homère au 4ème siècle de l'ère chrétienne. A la fin des extraits de chaque auteur, le traducteur a ajouté un bref commentaire grammatical, historique et littéraire à l'intention des lecteurs: les étudiants (toujours heureux de mettre la main sur un livre de ce genre), les professeurs... et les professionnels aussi.

La tâche du traducteur est une des plus délicates et des plus difficiles qui soient. Faut-il suivre de près le texte à traduire aux dépens de la phrase française ou, pour rendre celle-ci plus élégante, plus correcte parfois, s'éloigner des tournures et de la construction de l'original ? Mgr Chartier a suivi ces deux principes, et surtout le premier. Dès la première page, on relève

(2) « Poésie grecque », par Mgr Émile Chartier, 318 pages, aux Éditions Lumen, Montréal, P.Q.

des phrases comme celles-ci : « *Cet homme avait dans son esprit toutes sortes de paroles indécentes, pour se quereller, témérairement et sans aucun respect, avec les chefs, dès lors qu'elles lui paraîtraient prêter à rire aux Grecs.* » (Que de R ! Et pourquoi pas paraissaient). « *Il était d'un crâne pointu* » ; « *C'était contre le divin Agamemnon, en hurlant avec aigreur, qu'il lançait ses invectives.* » « *Tais-toi et ne veuille pas être le seul à quereller les chefs.* » En voici une autre vraiment obscure (page 93) : « *Quand il est parvenu au succès sans grand effort, aux yeux de la foule un homme passe pour être habile, parmi les insensés, à régler sa vie par de prudentes manœuvres.* » C'est du mot à mot. (cf. Pindare, éloge d'Aristoménès d'Égine.)

Les Éditions Lumen ont raison d'être fières de la présentation du volume. Les caractères grecs sont clairs et le texte se lit facilement. Quant à la Collection Humanitas, elle compte déjà PROSE et POÉSIE LATINE, deux anthologies; elle ne serait pas complète si à POÉSIE GRECQUE ne venait s'ajouter PROSE GRECQUE.

M.-A. P.

* * *

Les témoins de Jéhovah⁽³⁾

Depuis dix ou quinze ans, les témoins de Jéhovah ont fait quelque bruit dans la province de Québec. Groupe assez peu nombreux, c'est au caractère séditionnaire de leur doctrine et à la violence de leurs propos

(3) « Les témoins de Jéhovah », par Damien Jasmin, avocat, 185 pages, aux Éditions Lumen, Montréal, P.Q.

qu'ils doivent d'avoir fait parler d'eux. Ici comme dans tous les pays où s'exerce leur activité, ils ont eu maille à partir avec la justice. Beaucoup de gens toutefois, ayant une opinion erronée sur le jéhovisme, se demandent pourquoi on a intenté des procès contre ses adeptes et si justement on ne les justifie pas ainsi de crier au martyre. A la lecture des *Témoins de Jéhovah*, ils se rendront vite compte de la nécessité de ces procédures.

L'avocat Jasmin, en sa qualité d'expert officiel du gouvernement en matière de doctrines séditieuses et subversives, a recueilli de nombreux renseignements sur les témoins de Jéhovah. Il prouve sans peine que ces derniers, comme l'indique le sous-titre, ne sont que des fauteurs de désordre et des ennemis acharnés de la religion (de toute religion). L'auteur apporte toujours à l'appui de ses observations des citations de textes officiels. Il a ajouté à son exposé d'intéressantes notes historiques. C'est un livre à lire pour tous ceux qui veulent donner sur ce sujet, s'ils sont appelés à le faire, des renseignements justes et précis.

M.-A. P.

* * *

L'armoire aux remèdes⁽⁴⁾

L'Armoire aux Remèdes est une œuvre de vulgarisation. Elle est composée de chroniques médicales sur différents sujets choisis au hasard ou à l'occasion d'une indigestion, d'un Congrès de médecins ou d'un

(4) « L'armoire aux remèdes », par le Dr G.-A. Séguin, 210 pages, aux Éditions Lumen, Montréal, P.Q.

banquet aux huîtres ! Ces chroniques sont écrites avec beaucoup de verve et ne manqueront pas d'amuser le lecteur autant que de l'instruire. Mais un bon médecin n'est pas nécessairement un bon styliste et ça se voit ! On trouve dans *L'Armoire aux Remèdes* des fautes de grammaire: « *quoique* les amygdales sont considérées... » (P. 28) « *Si*, en effet, nous supposions pour un instant que la pression ne serait pas... » (P. 35) et d'autres encore.

Aux puristes malades dont l'état pourrait empirer en voyant la langue française ainsi maltraitée, nous ne conseillons pas la lecture de ces pages. Aux autres, *L'Armoire aux Remèdes* apportera des conseils pratiques, des réflexions salutaires et de la gaieté. Quant aux heureux qui jouissent d'une bonne santé, qu'ils le lisent également: « Les gens bien portants ne sont que des malades qui s'ignorent ». (KNOCK, Jules Romains)!!!

M.-A. P.

* * *

Les habits rouges⁽⁵⁾

LES HABITS ROUGES a paru en France pour la première fois en 1923. C'est sans doute pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa publication que M. Robert de Roquebrune vient de faire éditer ce roman au Canada.

(5) LES HABITS ROUGES, roman de Robert de Roquebrune, Éditions FIDES, 170 pages.

L'action se passe au temps de l'Insurrection de 1837-38. A cet épisode de la grande aventure des Patriotes vient s'ajouter une légère intrigue amoureuse. Nous voyons défiler devant nous Papineau, Colborne, Nelson, etc... Les personnages sont bien vivants et humains. Parce que l'auteur a réussi à créer une atmosphère vraie et que cet épisode de notre histoire est un des plus chers à beaucoup de Canadiens français, **LES HABITS ROUGES** devrait gagner la faveur du public-lecteur. Au point de vue littéraire d'ailleurs, il est de bonne facture. Les scènes s'enchaînent logiquement, sans heurt.

En somme, un roman qui n'a rien de transcendant, mais qui reste sympathique.

M.-A. P.

* * *

Carrières Industrielles⁽⁶⁾

Le but de l'auteur est d'aider les jeunes gens qui cherchent une carrière dans l'industrie à faire un choix selon leurs aptitudes et leur goût. Plus la science se développe, plus les spécialités sont nombreuses et variées. **CARRIÈRES INDUSTRIELLES** est une revue des principaux métiers: leur importance, les conditions de travail et les connaissances qu'ils exigent, leur avenir.

Ce volume répond à un besoin. Des études du même genre ont déjà rendu d'incontestables services aux étudiants des collèges classiques et commerciaux. **CARRIÈRES INDUSTRIELLES** aidera également

(6) **CARRIÈRES INDUSTRIELLES**, par Jean Delorme, Éditions FIDES, 175 pages.

les jeunes qui veulent se lancer dans l'industrie à s'orienter selon leurs aptitudes.

Accusés de réception

L'ALIMENTATION, par Mlle Estelle Leblanc et LES PARENTS ET L'ÉDUCATION DE L'ENFANT, par M. Louis Chatel et R.S. St-Ignace de Loyola, (C.N.D.) deux cahiers du Service Extérieur d'éducation sociale de l'Université Laval.

LA PENSÉE SOCIALE DU CARDINAL VILLENEUVE, par le Père Joseph Archambault, s.j. Publication de l'École Sociale Populaire.

CONVENTION COLLECTIVE, SÉCURITÉ SYNDICALE, rapport du deuxième Congrès des Relations Industrielles de la Faculté des Sciences Sociales de Laval.

Aux abonnés retardataires

Nous ouvrons un concours. Seuls les abonnés retardataires ont droit d'y participer. Il s'agit pour les concurrents de nous adresser un avis de réabonnement tellement persuasif qu'aucun retardataire ne lui résiste. Le gagnant aura droit à un abonnement gratuit...

L'Ecole Polytechnique

Dans un quartier populeux de Montréal, tout près des principales artères du tramway, s'élèvent en face du carré Pasteur les édifices de l'École Polytechnique. Fondée en 1873 par monsieur Eugène Archambault, principal de l'École « Le Plateau », et monsieur Charles Pfister, professeur de sciences au Collège de Terrebonne, alors que l'honorable Gédéon Ouimet était ministre provincial de l'Instruction Publique, elle répondait à cette époque à un besoin urgent: celui de donner tant au Canada français qu'au pays des hommes de sciences capables de développer ses immenses ressources nationales et l'industrie alors naissante.

Ce but que s'étaient proposé nos fondateurs a été poursuivi sans relâche, et il est consolant de constater, au moment où nous nous préparons à célébrer le 75ème anniversaire de notre Alma Mater, qu'elle s'est développée et qu'elle a grandi parallèlement au développement et à la puissance industrielle de notre pays, ainsi que nous pouvons le voir par l'énumération de ses expansions successives.

Logée d'abord dans une humble maison sise tout près de l'École du Plateau, à cet endroit où sont actuellement les bureaux généraux de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal, elle vint s'installer en face de l'église Saint-Jacques en 1905. En 1907, construction d'une annexe pour y recevoir, et cela jusqu'en 1923, les étudiants en architecture. En 1921, addition

d'un étage sur l'édifice principal, pour l'aménagement de vastes laboratoires de chimie. En 1932, sur la rue Picard, construction des laboratoires d'Hydraulique, de Géotechnique, d'essais des matériaux et du gymnase. En 1940, nouvelle annexe, rue Saint-Denis, pour aménager une attrayante bibliothèque contenant actuellement 42,000 volumes, et qui éventuellement pourra en recevoir 60,000, une salle de conférences publiques où tous les ans sont entendus les savants du pays et de l'étranger, et des laboratoires de chimie industrielle conçus de façon moderne. Enfin, en 1944, voyant le goût des jeunes pour les études de génie, et sachant que l'après-guerre nous amènerait de nombreux étudiants, nouvelle construction, rue Sanguinet, pour recevoir de plus grands laboratoires de géologie, de minéralogie, d'électricité, d'électronique, de thermodynamique, de métallurgie, et en même temps décongestionner et agrandir les laboratoires déjà existants dans l'édifice de 1905.

Toujours administrée par une Corporation composée d'hommes d'affaires avertis et prévoyants, l'École s'est assurée la propriété de terrains additionnels sur les rues Sanguinet et Demontigny, en vue de son développement futur.

En même temps que se faisait le développement des édifices se faisait aussi l'expansion des laboratoires par l'addition de machines des plus modernes dont plusieurs, conçues et construites à l'École, sont aujourd'hui au service des étudiants pour aider au perfectionnement de leurs études, et au service de l'industrie pour aider à la découverte de nouveaux procédés de fabrication ou faire les essais sur des produits nouveaux.

Cette croissance a été possible grâce à l'effort soutenu des générations de professeurs qui se sont succédés aux différentes chaires de l'enseignement, à la compréhension du gouvernement provincial qui fournit les subsides nécessaires, à la qualité des élèves gradués qui se sont illustrés dans l'exercice de la profession, à l'esprit d'équipe qui caractérise les diplômés vivants, et grâce à la saine administration des hommes qui m'ont précédé à la direction de l'École.

Aujourd'hui, l'École peut offrir un diplôme de Bachelier en sciences appliquées à l'étudiant qui veut se tailler une carrière

dans la construction, l'électricité, la mécanique, la géologie, l'exploitation minière et la chimie industrielle.

Ignace BROUILLET,
directeur.

Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français

En février 1908, — voilà 40 ans, — Sa Sainteté Pie X proclamait saint Jean-Baptiste « patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère ». L'anniversaire invite à la réédition d'un texte qui mérite d'être parfaitement connu.

PIE X, PAPE

« Pour perpétuelle mémoire. C'est avec une particulière bonté que l'Église témoigne sa perpétuelle sollicitude aux peuples séparés de ce centre du monde catholique par les terres et les mers, et qui conservent pourtant intacte dans ces régions éloignées la foi des ancêtres. Ce troupeau qui vit dans de lointains pâturages mérite pour cela même que nous le gardions avec soin et avec vigilance comme une portion choisie du bercail que Dieu Nous a confié, et Nous devons lui accorder avec empressement tout ce que Nous croyons être utile à son salut et à sa prospérité.

« Aussi, lorsque Notre vénérable Frère l'Archevêque de Québec, ville du Canada, Nous a présenté, au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste fondée dans cette même ville, des lettres où on Nous demandait de déclarer, en vertu de Notre autorité, le saint Précurseur patron des Franco-Canadiens, jugeant que cela pouvait être grandement profitable aux intérêts de la vie catholique en ce pays, Nous avons décidé de faire droit à ces prières. Et nous le faisons d'autant volontiers que Nous avons une grande

confiance dans le secours et l'intercession de ce saint que, depuis son origine, le peuple canadien n'a cessé d'honorer d'une piété toute particulière. C'est pourquoi — Nous voudrions que cela soit pour le plus grand bien, pour le bonheur et la prospérité de l'Église canadienne et de tous les catholiques de ce pays, — par Notre autorité suprême et par les présentes, après en avoir conféré avec nos vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Église romaine, préposés aux affaires de la Propagande, Nous établissons, Nous constituons et Nous proclamons saint Jean-Baptiste patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère. Nous voulons donc que dans ces régions, on accorde et on rende à saint Jean-Baptiste tous les privilèges et tous les honneurs qui appartiennent de droit aux patrons des lieux, sans que toutefois la fête de ce Saint soit déclarée de précepte là où elle ne l'est pas encore.

« Nous voulons que les présentes lettres soient constantes, valides, efficaces; qu'elles aient leur plein et entier effet, et qu'elles soient acceptées en tout et pour tout par ceux que cela regarde, et aussi longtemps qu'ils y seront intéressés. Nous décrétons que c'est en ce sens que ces lettres devront être comprises et interprétées par tous les juges ordinaires ou délégués, et que tout ce qui peut être tenté de contraire à ces lettres par quelque personne que ce soit, de quelque autorité qu'elle soit revêtue, et qu'elle le fasse sciemment ou par ignorance, est nul et sans valeur. Nonobstant toutes Constitutions ou Prescriptions apostoliques ou autres, quelles qu'elles soient, même celles qui méritent une mention ou une dérogation spéciale, qui seraient contraires à la teneur de ces lettres.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le vingt-cinquième jour de février de l'année mil neuf cent huit, de Notre Pontificat la cinquième. »



NEUF SERVICES DE RECHERCHES

relient notre bureau de
Montréal avec des spécia-
listes en généalogie dans
les pays suivants:

France, Belgique, Hollande,
Espagne, Italie, Angleterre,
Suisse, Écosse, Irlande.

UNE OEUVRE NATIONALE DIGNE DE VOTRE ENCOURAGEMENT

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE
DROUIN

4184, rue St-Denis, Montréal 5, rue du Mont-Thabor, Paris

Le manuel des hommes d'action

C'est sous ce nom élogieux que M. le Chanoine LIONEL GROULX présentait au public le premier volume de l'œuvre du Rév. Père RICHARD ARÈS, s.j.:

NOTRE QUESTION NATIONALE

Ce qualificatif vaut pour l'œuvre entière, pour le premier volume comme pour les deux autres qui ont été publiés depuis. « Rarement, disait encore M. le Chanoine Groulx, l'on aura jeté, autour de nos problèmes vitaux, une pareille masse de faits, d'exposés, de réflexions aussi rigoureusement coordonnés, dans une présentation aussi réaliste et lumineuse ». A l'auteur, il rendait ce témoignage: « L'auteur appartient à cette équipe de jeunes hommes d'élite qui, pour conquérir le droit de formuler des programmes ou des consignes, se donnent la peine d'explorer la réalité nationale... L'ouvrage du Père Arès devrait connaître le grand succès ».

NOTRE QUESTION NATIONALE

PREMIER VOLUME: « LES FAITS »

DEUXIÈME VOLUME: « POSITIONS DE PRINCIPES »

TROISIÈME VOLUME: « POSITIONS PATRIOTIQUES
ET NATIONALES »

Chaque volume: \$1.10; les trois volumes: \$3.25, frais de poste inclus.

UNE ŒUVRE DE VALEUR PERMANENTE
QU'IL FAUDRA TOUJOURS CONSULTER ET DONT
ON NE CESSERA DE S'INSPIRER.



**AUX ÉDITIONS DE L'ACTION NATIONALE,
3878, rue St-Hubert,
Montréal (24), P.Q.**

Tél. HA 0200-0209

PERRAULT et PERRAULT
AVOCATS

511 Place d'Armes.

Montréal, Canada.

ANTONIO PERRAULT, C.R.

Rés. : 64, ave Nelson, Outremont. Tél. DO 6342

JACQUES PERRAULT, L.L.D.

Rés. : 4390, boul. Pie IX, Tél. CL 3580

Les cafés et confitures de

J.-A. Désy

LIMITÉE

SONT LES MEILLEURS — EXIGEZ-LES

COMPAGNIE DE BISCUITS STUART Ltée
BISCUITS — GÂTEAUX — TARTES

•

Alfred ALLARD,
président et gérant gén.

Marcel ALLARD,
chef à la production

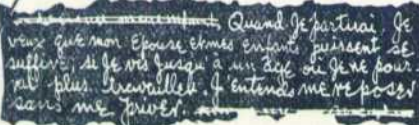
235, Laurier ouest

Montréal

Lisez

“LE DEVOIR”

LE JOURNAL DES GENS QUI PENSENT



Quand je partirai, je
veux que mon Epouse et mes enfants puissent se
suffire, si je vis jusqu'à un âge où je ne pour-
rai plus travailler. J'entends me reposer
sans me priver.

Voilà un idéal d'homme sage. Il est facilement réalisable. Quel âge avez-vous? La CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE va vous préparer tout de suite un projet d'assurance et de rente viagère conforme à votre désir. Son envoi ne vous engage à rien du tout. Vous l'accepterez quand il répondra adéquatement à tous les besoins de votre famille.

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-VIE

41 ouest, rue Saint-Jacques—Montréal—HArbour 3291

Il faut avoir lu

L'Immoralité de la Conscription

Il est peu de questions qui aient autant agité l'opinion au Canada français que la conscription. L'histoire des trente dernières années en déborde. Beaucoup en ont parlé. Bien peu ont étudié le sujet à fond. Le débat est-il tranché parce que la guerre est finie? Certainement pas. La plus mauvaise des solutions règle mal le plus dangereux des problèmes. Pendant la guerre, un prêtre américain a condamné la conscription au nom de la morale. C'est pourquoi l'oeuvre du Révérend John-J. Hugo ne pouvait avoir qu'un titre: "L'immoralité de la conscription". Cette publication a été traduite par M. F.-A. Angers, l'un des directeurs réputés de la Ligue d'Action Nationale. C'est une élégante brochure de 125 pages qui se vend à un prix de propagande (dans le bon sens). On peut discuter les raisons invoquées par le R. P. Hugo pour condamner la conscription de façon aussi péremptoire, mais tout d'abord il faut les entendre...

L'exemplaire: 40 sous franco

Prix spéciaux pour commandes de librairie
ou de groupe.

AUX ÉDITIONS DE L'ACTION NATIONALE,

3878, rue Saint-Hubert,
MONTREAL, P. Q.

Une œuvre de marque

"LE CITOYEN CANADIEN-FRANÇAIS"

PAR

ESDRAS MINVILLE

directeur des Hautes Etudes Commerciales de Montréal,
ancien président de la Ligue D'Action Nationale.

Deux volumes, le premier de 277 pages,
le deuxième de 341 pages.—

«...si nous voulons parvenir à la plénitude de la vie nationale, il va nous falloir, comme tous les peuples vivants, nous dépasser nous-mêmes, de génération en génération, d'année en année, de jour en jour; fortifier sans cesse nos positions intérieures, enrichir nos sources de vie, car l'épanouissement procède du dedans non du dehors».

Citation de l'AUTEUR

Une œuvre qui prend rang parmi « ces livres que l'on consulte souvent pour y puiser, selon le mot Disraeli, des motifs d'espoir en des vies trop courtes pour être petites ».

Pierre Camu

Les deux volumes (Le Citoyen canadien-français) sont en vente au prix total de \$3.50, frais de poste compris, au service de librairie de

L'ACTION NATIONALE

3878, rue St-Hubert,

Montréal, (24), P.Q.

LA COMPAGNIE
F.-X. DROLET
Ingénieurs — Mécaniciens — Fondeurs

Spécialités :
Ascenseurs modernes de tous genres,
soudures électriques et autogènes, etc.

206, rue du Port

Québec

COMPAGNIE MUTUELLE D'IMMEUBLES

Limitée

La Caisse d'Épargne pour Prêts Mutuels
"Payé à ses membres \$8,000,000.00"

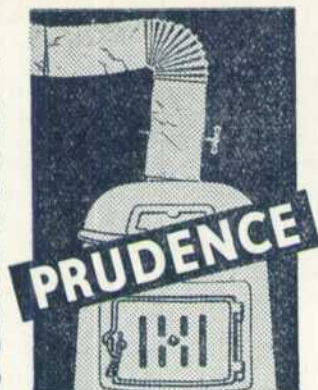
Siège social : 1306 est, rue Ste-Catherine,
Montréal.

**Louis Riel et les événements
de la Rivière-Rouge en 1869-70.**

Par M. le chanoine Lionel Groulx

C'est un document historique de très haute valeur. « Riel, dit l'auteur, n'est pas seulement un héros manitobain, c'est un héros national ». Ce jugement n'a rien de conformiste, mais il s'appuie sur les faits historiques et sur les témoignages des contemporains canadiens-français et anglo-canadiens. La duplicité alternative des partis politiques ne prend pas, en cette brochure, d'autre nom que celui qu'elle mérite. Il fallait qu'un homme « meure pour le parti ». Un document historique de haute valeur. On ne peut étudier cette période de l'histoire canadienne sans consulter ce texte impartial.

(Une brochure de 25 pages au prix de 5 sous l'unité, \$4. le cent, \$35.00 le mille).



CHEMINEE DEFECTUEUSE — FUMEURS NEGLIGENTS — POELE, FOURNAISE, TUYAUX SURCHAUFFES. Autant de preuves que nous avons oublié ce proverbe: LA PRUDENCE EST LA MERE DE LA SURETE. Et si les taux allaient regrimper au niveau de 1922! Où serait l'avantage? Où serait le progrès?

❁ SOCIÉTÉ ❁
**NATIONALE
D'ASSURANCES**

AFFILIÉE À LA C.U.A.
41 OUEST, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL - HARBOUR 3291

UN BREUVAGE DES PLUS
DÉLICIEUX !

N'importe où . . .

N'importe quand . . .

LE
NECTAR
Mousseux
CHRISTIN

est le breuvage
idéal.

C'est un produit
de chez nous.



PAR LES FABRICANTS DE LA
Bière d'Épinette Christin

ASSURANCE-VIE

Fonctions

Protection
Épargne

Avantages

Souplesse
Liquidité

Caractéristiques

Sécurité
Stabilité

Compagnie d'assurance-vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal

AVRIL 1948